

Courrier Fédéral

N° 480 du 23 février 2010

Au sommaire de ce numéro :

● 9^{ÈME} CONFERENCE UFR

- | | |
|--|----------|
| ■ Bienvenue à l'Ile de Ré (Claude BADOIL) | P. 3 |
| ■ Rapport d'ouverture (Didier BAILLEUL) | P. 3-6 |
| ■ Interventions | P. 7-8 |
| ■ 2ème séance : plus digne la vie en 2009 | P. 9-13 |
| ■ Interventions | P. 14-15 |
| ■ 3ème séance : la lutte, encore et toujours | P. 16-19 |
| ■ 4ème séance : la CGT, actif, j'y suis, retraité, j'y reste | P. 20-21 |
| ■ 5ème séance : quelle retraite, pour quels retraités | P. 22 |
| ■ Interventions | P. 23-25 |
| ■ 6ème séance : les enjeux territoriaux | P. 26 |
| ■ Interventions | P. 27-28 |
| ■ Conseil National élu le 14 mai 2009 | P. 29 |
| ■ Motion 9ème Conférence | P. 30 |
| ■ Rapport de clôture (Jean Michel PETIT) | P. 31 |

Lecture vivement conseillée !!



Fédération Nationale des Industries Chimiques
Chimie - Pharmacie (industrie-répartition-droguerie-officines-Lam)-Pétrole -
Caoutchouc - Plasturgie - Navigation de Plaisance - Instruments à écrire -
Négoce et Prestations de Services



Bienvenue à l'Île de Ré



(Claude BADOIL)

Claude BADOIL, d'Arkéma Pierre-Bénite, a ouvert la 1ère séance et souhaité la bienvenue à tous les camarades.

Après un rappel de quelques détails techniques quant à l'hébergement et au fonctionnement de nos travaux, il a décrit le Passeport pour la Retraite, destiné « à ceux qui se préparent à franchir la frontière entre la vie professionnelle et la vie de retraité, mais aussi à tout le monde puisqu'il présente les revendications de la CGT en matière de retraite et des informations sur l'historique de nos régimes de retraite » et a incité les délégués à passer commande.

Claude a également signalé que notre tombola traditionnelle serait organisée différemment, avec deux gros lots et des lots de consolation (les entreprises qui nous avaient fourni des lots en 2006 n'ont pas répondu à nos sollicitations).

Puis il a proposé « de nous tenir au programme qui a été élaboré par notre Union Fédérale des Retraités : dans notre UFR, c'est une tradition de rendre hommage aux anciens dirigeants de l'UFR et à des camarades qui, sans avoir eu des fonctions non-permanentes, ont assumé d'importantes responsabilités, à la Fédération, avec projection de photos et rappel de leur vie. Depuis la 8ème Conférence, nous n'avons pas recensé de camarades, remplissant ces

critères, nous ayant quittés : on ne peut que s'en réjouir !

Cependant, nous devons néanmoins avoir une pensée pour tous nos adhérents, ceux qui ont exercé une activité militante dans leur entreprise, un mandat de délégué DP, CE, CHSCT, une activité syndicale parmi les retraités, et ceux-ci sont très nombreux. Nous leur rendrons hommage à un autre moment de la journée.

Je vous propose que nous avancions décidément, efficacement dans notre 9ème Conférence, qui se présente bien puisque nous avons une bien meilleure participation qu'à la précédente... et que la météo ne nous a pas abandonnés.

Pour ceux qui s'intéressent et qui aiment l'histoire de notre Fédération, je rappelle que la 1ère Conférence de l'UFR a eu lieu le 14 octobre 1980 dans la salle de conférence de la CGT, dont le siège, à l'époque, était au 209 rue Lafayette, à Paris.

L'Union Confédérale des Retraités CGT était née quelques années plus tôt, c'est-à-dire que notre syndicalisme retraité, dans ses structures actuelles, est relativement jeune, mais pour votre réflexion personnelle je dois vous dire qu'en 1980 l'UCR comptait 310 000 adhérents, contre aujourd'hui 120 000 environ.

Dans le document préparatoire de cette 1ère Conférence, on pouvait lire ceci : « en 1980, l'année aura été marquée par une attaque généralisée sur le droit à la santé :

- franchise de 80 F pour les longues maladies,
- en gériatrie et en réduction fonctionnelle, montant journalier d'hospitalisation de 150 à 170 F, laissé à la charge de l'hospitalisé ».

N'avons-nous pas toujours les mêmes préoccupations ?

Ce document préparatoire de 1980

faisait le constat social suivant :

« dès sa constitution en 1895, la CGT revendiquait qu'une retraite soit servie obligatoirement par l'Etat à tous les ouvriers et employés des deux sexes, ayant cinquante ans d'âge et au moins 25 ans de service ». Il aura fallu 50 ans de luttes pour obtenir, en 1945, avec l'institution de la Sécurité Sociale, le droit et les moyens financiers d'une retraite. Les ordonnances de 1945 affirmaient que ceux qui ont travaillé et cotisé toute une vie auraient droit aux prestations de retraite sans aucune retenue sur leur pension. En 1974, dans sa campagne électorale, Giscard d'Estaing affirmait que, s'il était élu, « toutes les personnes âgées seraient exonérées du paiement des cotisations d'assurance maladie ». Aujourd'hui, en 2009, nous sommes aux alentours de 8 % de cotisations sur nos retraites. Alors, en près de 30 ans, n'avons-nous pas assisté en France à un réel recul social ?

Ce document préparatoire à la 1ère Conférence de l'UFR, en 1980, se terminait par un chapitre sur l'organisation syndicale et considérait que le problème de la retraite n'émergeait pas dans la masse du travail syndical, et concluait par la question suivante : « avons-nous l'organisation nous permettant d'accueillir les pré-retraitables et les retraités dont nous avons besoin ? ». Aujourd'hui on appelle cela la continuité syndicale.

J'ai rappelé ces quelques moments de notre histoire parce que, entre 1980 et aujourd'hui, il y a énormément de similitudes dans la situation qui est faite aux retraités, que c'est à partir de conférences comme celle-ci que nous avancerons dans la compréhension de l'utilité et la reconnaissance du syndicalisme retraité.

Bon travail et bon séjour à l'Île de Ré.

Rapport d'ouverture (larges extraits) **(Didier BAILLEUL)**

Je suis heureux d'ouvrir notre 9ème conférence de l'Union Fédérale C.G.T. des Retraités des Industries Chimiques sur un premier constat positif : vous êtes 82 délégués présents pour représenter 35 sections. Pour notre 8ème conférence en Mai 2006 vous n'étiez que 59 délégués représentant 26 sections. La proportion d'actifs est elle aussi plus forte : nous passons de 13.5% à 17% avec 16 actifs ce qui est très positif.



Le Secrétariat avait souhaité cette participation plus forte, mais aussi une ouverture accrue vers les actifs, objectif atteint.

Cependant, notre UFR, au dernier bilan disponible comptabilise 3956 syndiqués réunis dans 173 sections, ou syndicats d'entreprises. On voit bien que la performance de la participation reste à améliorer, et celle de la syndicalisation à faire progresser de façon significative. A la 7ème conférence, nous nous étions fixé un chiffre de 5000 adhérents à

atteindre pour la 8ème, or, nous en étions à 3885 à cette date, et je le rappelle 3956 aujourd'hui..

Ce chiffre est-il donc hors d'atteinte ? Faut-il en fixer un autre ?

Nous avons toute la durée de la conférence pour tenter de répondre à cette question, pour mettre en œuvre ou améliorer les actions afin d'y arriver, et on sait tous que cela passe par la continuité syndicale, une orga efficace et un travail de terrain opiniâtre.

Donc, du positif concernant l'organisation de cette conférence mais aussi au quotidien grâce au travail de l'ensemble de la Fédération, du Secrétaire Général Jean Michel PETIT au personnel administratif.

MAI 2006, notre 8ème conférence, MAI 2007, élection de SARKO 1^{er} qui vient de fêter très discrètement cet anniversaire, MAI 2008, vous trouverez bien quelque chose qui vous a marqués, (pour moi je sais)... MAI 2009 notre 9ème conférence certes, MAIS aussi un premier MAI historique...

Sans ambages, on peut affirmer que nous avons vécu, que nous vivons une période Historique : La première grande CONTRE REVOLUTION ANTISOCIALE du Libéralisme, c'est-à-dire du monde de l'argent contre les prolétaires.

Quand je dis PROLETAIRES, j'y associe d'ailleurs tous les petits actionnaires salariés, qui, à l'insu de leur plein gré ont espéré que le système boursier pourrait leur apporter un revenu supplémentaire. Anesthésiés par les discours patronaux, ils sont utilisés pour servir les projets contre révolutionnaires, mais floués et rejetés par les vrais actionnaires, les gros. Ils avaient sans doute oublié que ce

sont leurs ennemis de classe et que la compromission n'est pas permise.

Puisque j'ai abordé l'oubli, quelquefois, de nos fondamentaux avec cet exemple, il faut rappeler qu'avant l'élection de Sarko, en réponse aux craintes exprimées par certains à la CGT sur l'avenir en péril de notre démocratie et de nos acquis sociaux, certains nous disaient qu'il ne fallait pas le diaboliser, qu'il fallait attendre pour voir : on a vu et c'est pas fini, si on laisse faire.

Le terme de Contre Révolution ne me semble pas exagéré, car en 1945, après la grande amorce faite en 1936, le monde du travail a connu SA REVOLUTION SOCIALE.

Et le Capital ou Libéralisme (c'est exactement la même chose) l'a bien compris et depuis la mise en place des mesures sociales contenues dans le texte du Conseil National de la Résistance, il y a 60 ans, les tenants de ce libéralisme n'ont eu de cesse de préparer son abolition ; l'avènement de Sarkozy étant pour eux l'acte final, de leur contre révolution avec y compris le projet de faire disparaître de notre histoire sociale toutes références aux dates marquantes de celle ci : 1936, 1945, 1968.

POUR EUX, un seul mot d'ordre : plus jamais de génération de travailleurs protégés, « gâtés par la société », comme celle des « baby-boomers » devenus aujourd'hui celle des « papy-boomers » dont beaucoup d'entre nous font partie, « nantis », « privilégiés » à les entendre, qui n'ont pas connu de guerre, de souffrance, qui a connu une meilleure situation que la génération précédente et qui a vu leur progéniture espérer en connaître une meilleure encore.

Cette situation, pour eux était devenue intolérable.

POUR NOUS, retraités ou préretraités ou futurs retraités, les conséquences sur la vie de tous les jours sont et vont être dramatiques : baisse systématique du montant des retraites par le jeu des réformes à répétition, qui entraîne une perte massive de notre pouvoir d'achat aggravée par l'augmentation des mutuelles, souvent chargées de compenser la pénurie organisée de la Sécurité Sociale conséquence du pillage de ses ressources par le patronat et le gouvernement.

L'augmentation des loyers, des dépenses de première nécessité, du chauffage, la mise en place des franchises médicales, les difficultés d'accès aux soins, tout cela participe à l'augmentation des difficultés pour les retraités salariés, voire à leur paupérisation, et cela est bien un OBJECTIF du système libéral.

OUI UN OBJECTIF, pas UNE FATALITE. Je pense sincèrement que lorsque les salariés, mais avant nos syndiqués, seront convaincus de cela, un grand pas vers des jours meilleurs sera accompli.

Un petit rappel : pour que les riches s'enrichissent encore plus, les pauvres doivent être plus pauvres et plus nombreux, c'est une des bases de ce système, et si nous avons eu tendance à l'oublier, Sarko et les siens l'appliquent tous les jours.

Pour eux la pauvreté, c'est comme la criminalité ou la délinquance, c'est génétique, il leur faut donc lutter contre ceux qui défendent le contraire.

Et que penser du sort des veuves dont le niveau de revenu flirte très souvent avec les 800€, voire moins.

Et puis, il y a eu cette crise financière mondiale partie des Etats-Unis (tout ce qui est mondial et mauvais pour les peuples part des Etats-Unis : les

Mac Do, Mickey, les guerres pétrolières, le chewing gum...). J'ai bien dit Crise Financière et non pas crise du Capitalisme comme on l'entend trop souvent.

Car le Capitalisme ou Libéralisme ne s'est jamais aussi bien porté.

Leur doctrine dont j'ai parlé auparavant s'applique : l'argent public coule à flot, les banques se ressourcent, au passage on pille, on détruit les quelques organismes financiers à vocation sociale comme la Caisse d'Épargne et la Caisse des Dépôts et Consignation, les entreprises délocalisent, restructurent, licencient au nom de la crise et les travailleurs payent en perdant tout quelquefois.

Comment canaliser leurs désespoirs, comment construire une riposte à la hauteur de celui-ci, avant que des mouvements se radicalisent dans la violence, ce qui serait la pire des choses.

⇒ La CGT prend-elle les bonnes décisions en privilégiant l'unité au besoin ressenti d'un grand mouvement ?

⇒ Le monde du travail est-il prêt à s'engager dans des grèves dures ?

⇒ Le manque d'une alternative politique puissante n'est-il pas un frein ?

Autant de questions essentielles dont il nous faudra débattre, je crois qu'on n'y échappera pas, et c'est tant mieux.

Revenons à cette « crise », en se remémorant ce que la CGT en disait lors des séances de formation du niveau 1. Le dit-on encore ? La formation, l'éducation populaire est plus que jamais d'actualité, et l'UFR y participe. Mais est-ce suffisant ?

Il fallait donc bien que le système se régénère ; il fallait bien que l'énorme bulle financière spéculative explose, égratignant un peu en façade quelques gros de la Finance : il faut bien donner du spectacle au peuple.

Il faut bien raconter des histoires au peuple, il paraît qu'il aime ça.

Savez-vous qu'à Washington, des milliers de mètres carrés de bureaux sont dédiés à des journalistes et scénaristes afin qu'ils nous servent tous les jours l'actualité qui vous va, ou plutôt qui va à ceux qui nous gouvernent : non, non ce n'est pas des histoires...

Ainsi trouver une maladie contagieuse au niveau mondial qui ferait bien peur car elle serait mortelle et empêcherait les gens de se réunir : voilà peut-être un bon truc à lancer la veille d'un premier mai dans un climat de contestation généralisée, et on nous promet une nouvelle vague pour Septembre, pour la rentrée : ben voyons, pourquoi pas.

En écrivant cette introduction à notre 9ème conférence, je n'ai pas pu m'empêcher de parler de cela, car les mensonges, les contre-vérités, la peur, les menaces, l'ironie, les sarcasmes, le spectacle affligeant de sa vie privée, Sarko nous en a servi et nous en sert encore chaque jour.

N'oublions pas qu'avec l'appui des médias, sur lesquels le système libéral a la main, ceci est une véritable stratégie, tendant à étouffer toute opposition réelle.

Dans ce contexte, difficile pour les luttes, comment notre UFR s'est-elle comportée ?

A-t-on assez informé ? Bien informé ? A-t-on assez mobilisé pour résister ?

Vous nous le direz sans doute au cours de cette conférence.

Mais au fait, à quoi ça sert une UFR ?

Aujourd'hui, certainement plus qu'hier avec les fermetures effrénées des entreprises, ne risque-t-on pas de considérer qu'il faudrait ne se préoccuper que des problèmes au quotidien des retraités ? Leur lien naturel,

l'entreprise, étant souvent disparue, ou son accès impossible à ses anciens salariés, ou parce qu'ils ont déménagé dans une autre région, quel est l'intérêt de maintenir le lien avec la Fédération ?

Votre UFR a pris le parti de lutter au contraire contre l'isolement de nos syndiqués, et même s'ils sont syndiqués dans une UL, une UD ou une section interpro, nous nous efforçons de les informer de l'actualité de la Fédé.

L'objectif n'étant pas comptable (obtenir des adhérents supplémentaires) mais uniquement militant, voire affectif. Nous demandons à ces syndiqués s'ils souhaitent cette information, et la réponse est toujours positive.

Je pense que nous devons donc poursuivre dans ce sens, mais c'est vous qui en déciderez.

Cela demande beaucoup de temps, beaucoup de coups de téléphone, notamment avec les UD, les UL.

J'en profite pour faire un appel à

tous les délégués : nous avons 26 candidatures pour le futur Conseil National, avec 4 nouvelles têtes ce qui est bien, mais vous avez la possibilité de vous inscrire grâce à la feuille que vous avez dans la sacoche. Le secrétariat aura besoin d'être renforcé, donc pensez-y dès maintenant.

Ce sujet fera débat lors de la séance sur les « enjeux territoriaux » jeudi, mais je pense qu'il faut se poser les bonnes questions au sujet du fédéralisme concernant notamment les retraités.

Si l'on coupe le cordon ombilical constitué par la profession, effectivement, une UFR ne se justifie pas puisque par définition, s'arrêterait la notion même des revendications attachées au statut de retraité salarié et aux conventions collectives. Une usine ferme, le retraité salarié ne serait pas concerné ?

Les revendications salariales attachées à une grille de salaire fédérale ne concerneraient-elles pas les anciens salariés ?

On cesserait alors de revendiquer l'indexation des revalorisations des retraites du régime général sur les salaires ; et le Capital serait gagnant.

Alors c'est la base même de notre système par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle qui s'effondrerait ; et le Capital serait gagnant.

A partir de ces quelques exemples, il y en a d'autres, vous nous les direz, on doit bien sûr s'organiser pour faire évoluer notre militantisme, et votre UFR y a travaillé et y travaille, et certains d'entre vous avez mis en place des sections ouvertes sur des retraités salariés d'autres professions, et cela marche. Et je pense que nos travaux nous feront progresser dans ce domaine.

Sans nul doute, on doit travailler à la mise en œuvre d'un militantisme qui tient compte de l'évolution du monde du travail, mais attention.

Voilà, j'espère ne pas avoir été trop long, ou trop court, en vous remerciant pour votre présence.

Après la 5ème séance, et le repas, les camarades intéressés étaient invités à débattre du **PASSAGE DE TEMOIN**, débat animé par des camarades de la commission IHS de la Fédération. Introduction aux débats : Alain Bossé d'Air Liquide (extraits).

Aujourd'hui nous sommes en quelque sorte à un double tournant : du fait, d'une part, du départ des camarades qui ont connu les années 40 et qui avaient connu leurs prédécesseurs, donc il y avait en quelque sorte un suivi, du fait, d'autre part, de la reconstruction de perspective, de projet politique alternatif visible, suite à l'effondrement du bloc soviétique, à la chute du mur de Berlin en 1989, avec toutes ses conséquences.

Aujourd'hui le constat brutal est là :

Méconnaissance profonde de l'Histoire, de l'Histoire Sociale, pour la masse des salariés... Les hommes du Capital ont petit à petit évacué cette science de la culture collective, pour mettre en place leur histoire au service du Capital, bannir les luttes du monde salarial. MAIS il y a une demande de connaissance qui monte, qui est là, bien présente, et nous devons y répondre. Si nous voulons peser sur la situation politique d'aujourd'hui, il nous faut mieux connaître, comprendre l'Histoire Sociale, la transmettre aux générations suivantes. L'Histoire Sociale est un patrimoine immense qui appartient, est au service de tous, du monde du travail, et non pas prisonnière d'une poignée d'individus. Devant l'intense bataille idéologique qui se déroule, connaître, comprendre l'Histoire, est un point d'appui indestructible pour combattre le patronat.

C'est apprendre, comprendre comment le patronat mène son combat, avance ses idées, ses méthodes, fixe ses objectifs, qui sont constants depuis plus d'un siècle. Il n'y a pas de bons ou mauvais patrons, il y a tout simplement le Capitaliste dans toute sa dimension.

Connaître son histoire, c'est pouvoir répondre, au patronat, à ses provocations, aux manipulations qu'il opère sur l'Histoire pour mieux servir ses intérêts.

Interventions

Daniel VINCENT (Compagnie Pétrochimique de Berre)

La CGT privilégie-t-elle l'unité syndicale à la satisfaction des exigences ? La CGT fait le plus gros du travail, beaucoup de gens qui viennent manifester pour la 1^{ère} fois, le font avec la CGT. Nos adversaires sont bien embêtés par cette unité, ils essaient de la casser (et certains sont fragiles dans les OS...). On voudrait que ça aille beaucoup plus vite mais c'est un travail de longue haleine. Le taux de syndicalisation est préoccupant : de moins en moins de salariés sont en statut, beaucoup souffrent, beaucoup de cadres aussi, mais ce n'est pas évident pour eux d'entrer dans la lutte. Continuité syndicale : sur 10 syndiqués actifs, il reste 2 ou 3 syndiqués retraités. Aujourd'hui, on a des possibilités de syndicalisation, y compris chez les retraités, ce doit être le souci de tous les militants.

Robert LEBOURG (DUNLOP Montluçon)

26 mai, 13 juin, on ne peut pas se retrancher toujours derrière l'unité syndicale pour nos actions. Les gens demandent l'unité, nos adhérents aussi, des sympathisants viennent dans les manifs plus facilement quand il y a unité. Grève générale ? Tous les militants la souhaitent mais quelle réalité du terrain ? Combien d'entreprises sont en chômage technique ou en arrêt ? La crise est organisée de A à Z, c'est une véritable casse sociale au nom de la crise. Il faut motiver davantage pour les luttes à venir. Quel apport des retraités aux actifs ? Quand il y a du chômage technique, les gens sont dans la nature et on a donc notre part à prendre dans les distributions de tracts, le parrainage d'entreprises où il n'y a pas de syndicat.

Jean-Michel PETIT (Secrétaire Général FNIC CGT)

Aujourd'hui, l'unité a contribué à ce qu'il y ait des millions de gens dans la rue, y compris le 1^{er} mai, beaucoup

de gens qui n'ont pas l'habitude de manifester sont descendus dans la rue. Le 26 mai, il n'y a pas d'action nationale interpro, on n'aura pas le même niveau que le 19 mars et quid du 13 juin ? Le corps militant se pose des questions.

Information parvenue hier : Faurecia (Nord/Pas-de-Calais), fermeture annoncée, 14^{ème} jour de grève, les salariés ont réussi à ce que le mot « fermeture » disparaisse et l'activité est maintenue sur le site, 170 emplois. Ces salariés ont tout subi, CRS, tribunal, huissiers... ils ont tenu et sont encore dans la lutte, à l'unanimité. C'est une lutte exemplaire, qui a prouvé que les fermetures ne sont pas fatales, qu'on peut inverser la tendance. L'unité : elle doit venir d'en bas, et pas d'en haut. Radicalisation, séquestration de patrons : les médias mettent cela en avant, estimant que cette radicalisation est menée par des gauchards. Il est donc nécessaire d'être vigilants pour ne pas être confrontés et coincés entre 2 extrêmes, radicalisation et réformisme de la CGT. Il y a un besoin d'analyse approfondie de la situation.

Jean ISICATO (RHODIA Pont-de-Claix)

« Faire grossir le mécontentement » et, après le 29 janvier, le 19 mars, on fait le 1^{er} mai ? On ne va pas comparer le 1^{er} mai 2009 avec ceux des années précédentes ! A-t-on peur que le mouvement réussisse ? S'accrocher à l'unité = on est aux bottes de la CFDT dont on sait qu'elle va nous claque dans les doigts. Il n'y a plus d'expression CGT depuis le début du mouvement. Les gens n'ont plus rien à perdre, s'ils se battent, c'est pour ne pas crever.

Roger BEDU (Bluestar Silicones)

Jamais autant de manifestants dans les rues, mais pour quoi faire ? Les gens sont inquiets. Situation de rupture, modèle cassé et si on ne veut pas que ce soit dix fois pire, il faut

prendre le taureau par les cornes, actifs et retraités. Il faut mobiliser tout le monde pour imposer la société qu'on veut.

Robert PERRIOLAT (Rhodia Roussillon)

D'accord avec Daniel Vincent. Notre CGT, comment se porte-t-elle ? Que fait la CGT vis-à-vis des élections européennes ? Les luttes : Claude Badoil et Yves Peyrard se sont démenés sur Rhône Alpes et peu de sections sont présentes à cette conférence. Un exemple : le secrétaire de Belle-Etoile a 80 ans et il n'y a personne pour le remplacer. Problème de fonctionnement et à Roussillon le fonctionnement a été changé, avec succès. Ils ont relevé leurs manches, se sont organisés pour faire. Si on lit la NVO, on voit qu'il y a aussi des luttes offensives, avec succès. Il n'y a pas que des luttes défensives. La CGT fait son boulot, et nous, retraités, que faisons-nous quand on a 1 % pour la retraite ?

Alain GERBEAUD (Total Petrochemical Gonfreville)

La préparation à la manif' doit se faire vis-à-vis des retraités comme des actifs, il faut contacter par tous les moyens de communication. Pas de psychose et de démobilisation du fait du moindre nombre de manifestants le 1^{er} mai et tout essayer pour réussir le 26 mai et le 13 juin.

Pierre BRISSET (Rhodia)

Pourquoi on se lamente ? On est des gens capables de se battre ou pas ? C'est à nous d'aider les actifs.

Roger CASANOVA (Complexe Chimique de Carling)

D'accord avec Isicato : si on fait encore des petites manifs tous les mois, tout ira encore plus vite et plus dur pour les gens. Il faut passer un ton au-dessus et ne compter que sur nous, CGT. Vu des gens dans les manifs

alors qu'ils ne sont pas dans l'action dans leurs boîtes. Espoir dans les manifs de masse et risque de décevoir.

Christian LEOTY (Kodak Paris)

Grèves possibles ? Notre boulot est d'entraîner les gens dans des mouvements de grèves dures ; seule réponse au gouvernement et au patronat. Va-t-on laisser les syndicats réformistes nous entraîner ?

Claude GUIGUE (SEPR Le Pontet)

Il est important et indispensable de construire le présent et le futur en prenant en compte le passé, les luttes et les victoires. Dans le domaine de la santé du travail, du logement et tous les autres domaines qui touchent et interpellent les êtres humains que nous sommes, des perspectives ne sont pas clairement offertes et difficilement profitables. On dit souvent aux jeunes qu'il faut tout leur apprendre. Certainement qu'ils ont besoin de savoir, mais nous aussi on a été jeunes et le syndicalisme ce n'est pas toujours inné. Par contre, je suis convaincu que si les jeunes ont besoin de nous, il est vital pour nous de construire avec les jeunes, parce que l'avenir c'est bien eux. Et je suis sûr qu'avec eux on va construire de nombreuses luttes et des grandes victoires.

Gilles BARRIERE (Rhodia La Rochelle)

Les salariés veulent des résultats et on gagnera des adhérents. Il faut adapter les luttes aux situations, se battre avec différents moyens, être offensifs et non pas défensifs. Se plaindre n'arrange rien.

Martine BERTINO (Bluestar Saint Fons)

Les gens qui sont en chômage partiel, si ils font grève, ils mangent quoi ? Les jeunes de la boîte sont isolés, les anciens devraient les aider. Ils ne croient pas que les acquis ont été obtenus par la lutte. Unité : on traîne les autres. Et pas de relève...

Michel DUCASSE (Péchiney/Alcan)

Quelle perspective on offre pour motiver les gens ? Aujourd'hui, on se bat pour améliorer les PSE... Unité syndicale, oui, sur des bases claires. On regarde qui partira le premier... Unité syndicale et unité entre nous. Bataille à mener. Les seules batailles perdues sont celles qu'on n'a pas menées. Certains sont fatigués de se battre dans des boîtes où sans cesse il est nécessaire de se battre.

Alain BOSSE (Air Liquide Paris)

L'UCR, 310 000 syndiqués en 1980, 120 000 aujourd'hui, ce n'est pas d'aujourd'hui que le problème existe, on a perdu des retraités et des actifs. On est dans des sites et des sections tout-à-fait différents et accorder tout le monde est compliqué. Importance du 3ème collège dans nos boîtes et production passée à la sous-traitance. Le capitalisme avance et pas de perspective lisible, concrète. Mécontentement de masse, dans de nombreux domaines et activités, difficile à canaliser. Si on est là, c'est qu'on ne baisse pas les bras. Travail à faire vis-à-vis des jeunes, on a une responsabilité dans le cadre de la formation syndicale. La crise est la crise du système, elle monte petit à petit depuis longtemps. De 4 % le dividende est passé à 12 %. Hold up !

Patrick VANISCOTTE (SEPR Le Pontet) - UFICT

Remercie l'UFR d'avoir invité l'UFICT pour échanger. Notre Fédé a été moteur pour l'action et les mouvements sociaux actuels sont le fait de la pression de plusieurs fédés. Il faut faire descendre dans la rue non seulement les mécontents comme aujourd'hui mais aussi les résignés. Travail de demain dans les entreprises, les UL et UD pour déborder les OS autres.

Jean POTHON (Péchiney)

Poursuivre les débats sur l'unité : elle a permis d'atteindre des résultats

qu'on n'aurait pas atteints seuls. L'unité crée des espoirs, la maintenir sur les bases où elle s'est créée, sur la plateforme commune de nature à répondre aux problèmes actuels. On peut mener les luttes de nos forces organisées. Exemple de son usine où les gens se battent en réfléchissant en permanence à se battre sans perdre d'argent mais le patron, lui, en perd : production mini et actions diversifiées. Et en même temps, adhésions !

Annick RAILLON (Lyondell Basell)

Plans sociaux en perspective et débats. Travail à faire auprès des jeunes pour les former. Il faut être nombreux dans les rues et qu'importe comment on y va.

Paul DUTOIT (Cargill)

Ici on essaie de faire avancer la CGT même si on n'est pas d'accord. Dans les manifs, plus de retraités que d'actifs, très souvent. Nous devons nous battre aux côtés de nos actifs.

Guy LAPEINE (Arkéma Pierre-Bénite)

Si tout le monde est d'accord sur le constat, les solutions n'apparaissent pas avec évidence et elles nécessitent certainement beaucoup de réflexion. Lors de la manif du 1^{er} mai, à Lyon, des personnes ont manifesté avec nous pour la première fois de leur vie et maintenant ont rejoint les rangs de notre syndicat. Il y a eu même un collègue de travail, qui, durant toute sa vie professionnelle a milité à la CFDT qu'elle a quittée par manque de confiance dans l'action, nous a rejoints et souhaite monter d'un cran ! Cette unité syndicale que nous connaissons (G8) ne doit pas nous conduire à répéter, comme nous l'avons fait il y a longtemps avec le « programme commun » qui nous bloquait dans nos réflexions, 'Unité, Unité, Unité...' ;

Même si c'est bien, ce ne doit pas être un but à tout prix. Il nous faut des revendications claires, simples, type : 300 € pour tous, le SMIC à 1 500 €.

2ème séance : plus digne la vie en 2009

Annie BERTELLE (UCR)

Vivre plus vieux : quels enjeux ? Je vous propose d'aborder ce vaste sujet en 4 grandes parties,

1. une révolution démographique, de quoi s'agit-il ?
2. la vieillesse, quelle approche ?
3. quels enjeux pour promouvoir une société pour tous les âges, solidarité et démocratie ?
4. construire à tous les niveaux la société pour tous les âges, services - santé - habitat

1. Une révolution démographique

Le vieillissement démographique de la planète prépare l'un des changements sociaux le plus important du XXIème siècle. En France, l'allongement de la durée de vie s'est accéléré au cours du dernier siècle. Si l'on regarde l'espérance de vie à 65 ans, alors qu'elle est longtemps restée stable, à partir des années 50 elle va augmenter pour quasiment doubler, ce qui est un bouleversement considérable. Au 1.1.2009, l'espérance de vie à 60 ans, en France, est de 26,9 ans pour les femmes et de 22 ans pour les hommes (Insee). Alors que les plus de 60 ans représentaient 13 % de la population en 1900, ils en représentent plus de 20 % en 2008 et vont rapidement en constituer le tiers. Ce phénomène se double d'un « vieillissement dans le vieillissement » puisque, parmi la population de 60 ans et plus, la proportion des plus de 75 ans augmente, passant de 3,8 % en 1950 à plus de 8 % aujourd'hui : 5,6 millions de 75 ans et plus, soit un tiers de plus qu'il y a 10 ans. En moins d'un siècle, on est passé de 2 générations vivant en même temps à 4 et même parfois 5. Nous comptons 200 centenaires en 1950, il y en a 20 000 actuellement. Une petite fille sur 2 naissant aujourd'hui devrait être centenaire.

C'est une véritable révolution démographique dont on commence seulement à mesurer l'importance. L'espérance de vie en bonne santé augmente plus vite que l'espérance de vie « tout court ». Chaque fois que l'on gagne 1 an d'espérance de vie on gagne 1 an et 4 mois en bonne santé. Contrairement aux idées reçues, plus on vit longtemps plus la vie en mauvaise santé est proportionnellement courte.

Tout cela est donc très positif et à mettre à l'actif des progrès scientifiques et techniques, de l'hygiène, de la médecine, des conditions de vie et de travail. C'est le résultat positif d'un siècle de luttes sociales. C'est aussi le résultat d'une des conquêtes les plus importantes du XXème siècle : la protection sociale solidaire.

Alors, pourquoi transformer cette formidable avancée en soi-disant catastrophe annoncée ?

C'est que la révolution démographique pose en grand les questions d'un partage des richesses et du développement durable. La société, dont le but devrait être d'assurer à tous ceux qui la composent la plénitude de leurs droits, se devrait d'assurer la plénitude de chacun des âges. Or, jamais aucune société n'a eu à connaître la répartition démographique que nous connaissons. La population de la France se partage en 3 parts à peu près égales : 1/3 en formation, 1/3 au travail, 1/3 en retraite.

Phénomène totalement inédit qui pose la question de la viabilité d'une telle société. Nos dirigeants ont déjà tranché : ce n'est pas tenable, il faut donc envoyer les jeunes de 14 ans en apprentissage, allonger la durée du travail, reculer l'âge de la retraite, voire cumuler emploi et retraite. Enfin, il faut remettre en cause la protection sociale, notamment le principe selon lequel les assurés ont des droits pour lesquels ils ont cotisé en fonction de

leurs moyens, droits qui seront ouverts en fonction de leurs besoins.

Nous sommes donc à un tournant. Nous voulons faire le pari de construire une telle société en nous appuyant sur les gains de productivité et leur répartition. En nous appuyant aussi sur une transformation nécessaire de la perception sociale du vieillissement.

Nous allons avoir à mener une bataille autour de ce choix de société. Faire le pari que l'activité humaine ne se résume pas à sa seule contribution à la production, qu'il est devenu possible d'envisager une 3ème partie de la vie libérée des contraintes du travail salarié mais néanmoins active et créatrice. Puisque la vie en bonne santé augmente, consciemment ou non les retraités se projettent différemment dans l'avenir.

Avoir les moyens de vivre, pouvoir participer à la vie sociale, avoir un rôle à jouer dans la société et rendre visible ce rôle, sont devenus des exigences. Porter ces exigences est plus que jamais de la responsabilité du syndicalisme retraité.

Les « jeunes » retraités font irruption sur la scène sociale. Cette part grandissante de la population qui a désormais plus de 20 ans à vivre, libérée des contraintes du travail salarié, reste active. Investissement familial auprès des enfants, petits-enfants et parents plus âgés ; investissement associatif dans le sport, les loisirs, la culture ou la solidarité ; investissement politique et, dans une bien moindre mesure, investissement syndical, (ce qui doit nous interroger).

Vieillir, au XXIème siècle, constitue une nouvelle donne. On peut désormais se fixer l'objectif d'une avancée en âge réussie pour le plus grand nombre. C'est un formidable défi que le syndicalisme retraité peut aider à relever. Un tel défi suppose un travail syndical

de proximité sur les territoires et plus d'inter professionnalisation.

2. Repenser la vieillesse

Alors que nous n'avons jamais vécu aussi longtemps et surtout aussi nombreux aussi longtemps, la question de la vieillesse, voire de la mort, n'ont jamais été autant occultées.

La majorité des études faites sur les personnes dites âgées, quelle que soit la spécialité de l'auteur (sociologue, économiste, médecin, démographe), considèrent les vieux comme une catégorie à part, à traiter spécifiquement en termes de soins, de coût, de lieu de vie, etc. En fait, on parle surtout du grand âge, on le traite comme un objet technique et l'on a très peu de réflexions sur le sens de l'acte de vieillir. On parle surtout de la vieillesse en terme de pertes : d'énergie, de mémoire... (alors, pourquoi pas de moyens pour vivre !).

La vieillesse est pensée comme une maladie et a de ce fait une représentation très négative et cette approche se fait au détriment d'une réflexion sur le sens de ce que signifie vieillir dans la société. Ainsi, la vieillesse est assimilée au temps de la dépendance et de la ségrégation sociale, ce qui est pour le moins paradoxal. On en arrive à augmenter l'espérance de vie « malgré nous » puisque l'on considère que cela est avant tout source de problèmes économiques, sociaux, médicaux...

Outre le fait que cette vision est tronquée car, malgré des conditions de vie et de travail pénibles pour beaucoup, 73 % des 85 ans et + sont parfaitement autonomes et vivent à leur domicile et dans la cité... L'approche faite de la vieillesse lui retire du sens et de l'autonomie. Au lieu de poser la personne âgée d'abord comme un objet techniquement analysable et à la marge, comme un sujet humain, ne devons-nous pas réfléchir, débattre, impulser une autre vision, une conception de la vieillesse qui en fasse une étape incontournable dans chaque vie humaine ?

En fait, la vie est une continuité de la naissance à la mort et le terme vieux, comme le terme jeune, ne prennent sens que pour exprimer une comparaison entre les personnes. Les phénomènes de vieillissement sont propres à chacun et il y a une grande hétérogénéité entre ceux que l'on classe dans la catégorie « vieux ».

En tous cas, si nous revendiquons une 3ème partie de la vie libérée des contraintes du travail salarié c'est pour lui donner sens. Vivre c'est vieillir. Pour permettre au plus grand nombre de bien vieillir, il ne s'agit pas tant d'apprendre aux individus à savoir vieillir au moyen de règles de vie individuelles mais plutôt de faire prendre conscience des choix et déterminations économiques, sociaux, environnementaux et politiques qui conditionnent la qualité de la vieillesse et de la fin de vie.

Bien vieillir, avant d'être une question individuelle, est une question collective. L'UCR CGT a mis en place un espace « retraité et société » au sein duquel nous avons fait travailler un groupe sur les représentations de la vieillesse et ses enjeux. Il nous faut maintenant nous exprimer sur le sujet. La question des retraités dans la société est plus que jamais à l'ordre du jour.

3. Une société pour tous les âges

Des enjeux forts sont à travailler pour permettre la construction d'une telle société : les solidarités intergénérationnelles, la démocratie et une conception de la solidarité.

• Vers la lutte des âges ?

Le détournement de la valeur travail conduit à opposer les générations en désignant les retraités comme des parasites. Il y a incontestablement une dégradation de la situation des générations arrivées sur le marché du travail depuis 1975. C'est ce contexte qui amène le sociologue Louis Chauvel à parler de « clivage générationnel ». De même, le rapport de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (R. Barre, Messmer...) qui af-

firme que la France prépare mal l'avenir de sa jeunesse. Les jeunes ont un accès plus difficile à l'emploi et à l'indépendance, il y a plus d'inégalités de salaires entre générations. Mais certains auteurs franchissent un cap et accusent les baby-boomers de tous les maux.

La lutte des âges aurait remplacé la lutte des classes ! Cela peut faire sourire mais de telles thèses nourrissent la bataille d'idées visant à légitimer le recul de la notion même de solidarité pour mieux s'attaquer au pacte social français appuyé sur la solidarité intergénérationnelle.

La segmentation des populations en groupes d'âges n'a d'intérêt que statistique. La fixation de seuils reste discutable car même les phénomènes de vieillissement sont propres à chacun. Une vision trop fragmentaire des différentes étapes de la vie masque l'interdépendance de ces étapes et la grande hétérogénéité qui persiste pour chacune d'elles. « L'évocation d'un continuum de la naissance à la mort est une des conditions nécessaires au développement d'une véritable solidarité générationnelle et d'une société pour tous les âges » (C. Jean-del).

• La démocratie

Dans 20 ans, près de 50 % du corps électoral sera constitué de plus de 60 ans. Dans certains pays se constituent des partis de retraités et cela se met en place en France. Des universitaires évoquent « le pouvoir gris ». De plus, la représentation politique en France est surtout assurée par des « seniors ». L'âge moyen des députés est de 55 ans et 3 mois après les élections de juin 2007. Sur 577 députés, 4 % ont moins de 40 ans (23), 23,4 % ont entre 40 et 49 ans, 41,5 % entre 50 et 59, 29,1 % entre 60 et 69 et 2 % (12) ont 70 ans et plus. 72,5 % ont plus de 50 ans. Il y a 30 ans, les moins de 44 ans étaient presque 3 fois plus nombreux à l'Assemblée nationale qu'aujourd'hui.

Il y a là des problèmes posés auxquels nous devons répondre pour

pouvoir construire une société pour tous les âges. Il faut donc poursuivre le débat. D'autant que, dans la CGT même, nous avons ce débat sur la représentation des retraités. 1 syndiqué = 1 voix est une exigence qui monte au sein des syndiqués CGT. Une représentation juste nécessite réflexion, expérimentation et travail sur le syndicalisme spécifique : sa place, son rôle.

• Les batailles d'idées autour de la solidarité :

nous venons de le voir, les évolutions démographiques interrogent la notions de solidarité intergénérationnelle et chacun a présents à l'esprit les débats sur l'avenir des systèmes de retraite. Au-delà des systèmes de retraite, c'est toute la protection sociale qui est interpellée avec de multiples attaques contre notre système de sécurité sociale.

La sécurité sociale a été construite après la 2^{ème} guerre mondiale sur la base du rejet de l'assistance. Il s'agit de garantir la sécurité du lendemain face aux « risques » maladie, accidents du travail, vieillesse et famille. Il s'agit, non pas d'assistance mais de droits sociaux acquis par le biais de cotisations. C'est une part de salaire socialisée qui, gérée par les partenaires sociaux, assure chacun contre les aléas de la vie.

C'est donc un système solidaire, démocratique, appuyé sur les richesses produites. Un système qui assure une forte cohérence entre politique économique et politique sociale, un système qui contribue à la cohésion sociale. C'est une des grandes conquêtes du XX^{ème} siècle mais, comme toute avancée sociale, elle est l'objet de luttes.

Ainsi, la part de financement assurée par les employeurs recule et de nombreuses mesures visent à contrôler l'évolution des dépenses. Les prestations baissent et les salariés sont de plus en plus dépendants des régimes complémentaires, mutuelles et assurances, alors que les bénéficiaires des minima sociaux augmentent, pour atteindre 10 % de la population. Le système se fragilise.

L'articulation entre l'économie et le social se transforme en opposition entre les deux. Nous passons de la solidarité par les assurances sociales pour tous à l'assistance d'une partie grandissante de la population et au recours à des complémentaires de type assuranciel pour les autres : un socle minimal pour tous, le reste en fonction de sa situation particulière.

Au cours de ces 20 dernières années, la conception de la solidarité a évolué. Il ne s'agirait plus de protéger collectivement l'ensemble des membres de la société contre les principaux risques sociaux mais seulement d'assurer un service minimum. La sécurité sociale solidaire et démocratique du XX^{ème} siècle est donc à un tournant : se donner les moyens de la faire vivre et de l'améliorer au XXI^{ème} siècle est un enjeu majeur d'autant que l'évolution démographique induit des besoins nouveaux. Une formidable bataille d'idées est à l'œuvre et elle ne porte pas seulement sur les financements.

Le cadre de pensée des tenants du pouvoir est celui du néo-libéralisme dont le postulat fondamental est celui de la responsabilité individuelle. Au-delà d'un mince filet de sécurité, l'individu ne doit compter que sur lui-même pour s'en sortir, ou éventuellement sur la charité. On est donc là aux antipodes des fondements de la sécurité sociale et plus largement du pacte social français. La société du risque est valorisée et l'individu doit gérer son rapport au risque. La maîtrise du risque passe du collectif à une stratégie individuelle. Sans oublier que la multiplication des risques est un marché sans limites pour les assurances privées.

C'est dans ce contexte qu'est abordé le risque « perte d'autonomie » dit 5^{ème} risque. Il nous appartient donc de redonner sens au mot solidarité et de construire les luttes nécessaires pour permettre, dans les conditions d'aujourd'hui, une sécurité des parcours de vie.

4. Construire une société pour tous les âges :

Tout ceci étant dit, la société actuelle est largement inadaptée aux transformations démographiques. De nombreux domaines doivent être repensés :

⇒ les services publics sont au cœur du débat et de luttes actuelles. Leur accessibilité par tous, leur proximité, sont en cause. De l'hôpital à la poste, en passant par le besoin d'un grand service public de l'aide à la personne, c'est au plus près des territoires que ces questions se posent et nécessitent la convergence des actions des usagers et des salariés des secteurs concernés.

⇒ les services marchands sont aussi interpellés car, contrairement aux idées dominantes, le marché ne règle pas tout. Difficultés grandissantes d'accès pour les personnes âgées, manque de confiance, coût, qualité de service, sont posés.

⇒ l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs, à la formation, sont aussi à penser pour tous les âges. Se former tout au long de la vie, participer à la création artistique, transmettre la culture scientifique et technique, ... restent des aspirations à satisfaire

⇒ les services de santé : 15 % de la population des retraités sont actuellement en maison de retraite, en établissement de soins ou suivie à domicile pour des problèmes d'autonomie plus ou moins importants. Il y a beaucoup à faire pour améliorer la situation de ces personnes et la prise en charge visant à compenser le handicap et permettre l'autonomie. La notion de dépendance a été popularisée par les gériatres dans les années 70 pour définir « le besoin d'une tierce personne pour réaliser les actes essentiels de la vie ». Malgré son inexactitude, puisque tout être humain dépend de son environnement et des autres pour vivre, cette expression est employée pour désigner la perte d'autonomie fonctionnelle.

Il est significatif de noter que le terme de handicap défini par l'OMS comme

un désavantage social résultant d'une incapacité, est réservé aux personnes de moins de 60 ans !

La DREES a prévu que d'ici 2040 le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait de 1 % par an. Or, si la sécurité sociale prend en charge, même partiellement, les risques maladie, accidents du travail, famille et vieillesse, la perte d'autonomie est renvoyée à l'action sociale.

L'APA est attribuée à 1,1 million de personnes dont 61 % à domicile et 39 % en établissement et les caisses de retraite assurent des prestations pour prévenir la perte d'autonomie : de l'aide ménagère à l'aide pour l'habitat, les repas, les transports, etc. L'APA est assurée par les départements mais les dotations octroyées ont augmenté moins vite que les besoins.

En fait, les besoins augmentent aussi faute d'une politique de santé digne de ce nom tout au long de la vie. L'enquête HID (handicap, incapacité, dépendance) de l'INSEE montre que les familles représentent 80 % de l'aide apportée aux personnes âgées dépendantes. Or ces familles sont de plus en plus des retraités pour qui une charge excessive constitue une atteinte à leur propre santé. Les réponses apportées sont donc insuffisantes voire contre-productives, pourtant même le rapport de la cour des comptes de 2005 concluait « bien qu'il s'inscrive dans un ensemble de charges pesant sur la collectivité qui risque de s'accroître, un doublement dans les 2 prochaines décennies des dépenses publiques consacrées à la politique de prise en charge des personnes âgées dépendantes ne paraît pas insurmontable ».

La question des financements est posée mais aussi celle de la conception des aides et prises en charge, de l'organisation, de la professionnalisation des intervenants, etc. L'UCR CGT a lancé l'idée d'organiser des assises de la santé et de l'autonomie. De nombreuses initiatives ont déjà eu lieu en régions. Nous envisageons de poursuivre, d'élargir la participation

des actifs pour construire avec la confédération ces assises en 2009. Mais ces assises de la santé doivent aussi prendre en compte la population retraitée dite en bonne santé. Surtout ne dramatisons pas les enjeux, 73 % des 85 ans et plus sont autonomes et ce, sans politique de prévention digne de ce nom !

L'avance en âge n'est pas en soi une maladie. Si on exclut le rôle des habitudes de vie, de l'environnement, des maladies qui concernent tout être humain, l'avance en âge n'est qu'un facteur accru d'exposition aux risques, une certaine fragilité. Ainsi, le rôle de la prévention est crucial, or nous avons une médecine axée sur le curatif.

En outre, du fait des progrès médicaux, on peut désormais vivre longtemps avec une maladie dite chronique. Maintenir une qualité de vie à ces malades est un objectif en soi. Pour eux, le but de la médecine n'est pas la guérison mais la qualité de vie et la prévention du handicap. Cela suppose pluridisciplinarité et valorisation d'un type « nouveau » d'exercice de la médecine et du prendre soin.

➔ *l'urbanisme, transports, habitat, notamment.*

Prévoir un habitat où l'on puisse vivre âgé sans ghettoïsation, un habitat pour tous les âges. Quelques expériences sont réalisées ici ou là mais restent marginales.

L'UCR CGT a décidé de travailler sur ce point avec un colloque lors de son prochain congrès en 2010. Des initiatives sur les territoires vont être prises où des liens seront à faire avec l'implantation de maisons de retraite, les enjeux du maintien à domicile, le rôle des hôpitaux de proximité, la démographie médicale et bien d'autres points touchant le travail social, la prévention, la santé et plus largement le lien social.

Sur ce thème de l'urbanisme, nous ne partons pas de rien. De nombreux organismes travaillent, nos mandats CGT dans la gestion du 1 % loge-

ment, dans les CESR ou dans les CO-DERPA ont à évoquer ces questions.

Quelques éléments pour notre réflexion d'aujourd'hui :

- la CNAV a émis une circulaire en février 2007 concernant le soutien au développement d'une offre de logement intermédiaire dédiée aux personnes âgées relevant des GIR 5x6 (fragiles mais autonomes).
- La CRAM Nord-Picardie a fait procéder à une étude qui met en évidence le manque de coordination entre les acteurs du logement et ceux de la gérontologie et la connaissance très insuffisante des besoins des personnes âgées. On constate également un lien très étroit entre offre de services et recherche d'un habitat adapté. Plus que la nature du logement, c'est l'offre potentielle de services qui prime (étude Cabinet Croff et Associés).
- Une étude faite à Saint-Etienne montre que moins de 1 % du parc privé de logements est accessible et adapté. Elle montre qu'un logement adapté dans un environnement hostile ne permet pas à ses résidents de vivre bien et propose une labellisation pour le développement d'environnements à haute qualité du vieillissement (HQV) qui prendrait en compte l'accessibilité physique, psychologique, économique et sociale (avril 2008).

Devant l'ampleur des besoins, tous travaillent plutôt sur les personnes âgées fragiles, ce qui est une réponse partielle selon nous à la volonté de construire une société, donc un urbanisme pour tous les âges. Rappelons que seuls 10 à 20 % des + de 65 ans et 45 % des + de 85 ans sont dits fragiles. Seule une petite moitié de ces personnes va basculer dans la dépendance.

Néanmoins, les carences de prise en charge du problème par les politiques publiques ouvrent un espace au secteur commercial qui investit dans ce secteur, créant des lieux de vie pour personnes âgées, aux noms divers,

« résidences services », « résidence seniors, « villages d'or », plus ou moins intégrés dans la cité.

Des initiatives des collectivités territoriales sont souvent intéressantes car cherchant à construire une « cité » pour tous les âges plutôt qu'à isoler. De nombreuses expériences existent d'un habitat pour tous les âges en milieu urbain et en milieu rural mais un travail de recensement et de bilan reste à faire.

Enfin, le logement des personnes dépendantes est assuré par les EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes). Une enquête « Que Choisir » de février 2007 auprès de 1057 établissements montre les écarts de prix et d'encadrement en personnel selon le secteur : commercial, privé non lucratif ou public :

Public → 45,72 € par jour

privé non lucratif → 51,03

Privé → 71,83

privé grands groupes → 73,50

Si le plan de solidarité grand âge propose de tendre à un ratio 1 (1 personnel pour 1 pensionnaire), on en est loin : public → 0,57 - privé → 0,51, malgré le prix plus élevé ! De plus, 25 % des établissements du public atteignent 0,65 ou plus, pour seulement 9 % du privé non lucratif et 4 % du privé commercial.

Pour terminer ce tour d'horizon partiel, quelques mots sur la politique de maintien à domicile.

En 1962, le rapport Laroque propose à la société une éthique du vivre ensemble à travers une politique de « maintien à domicile » afin de permettre aux gens qui vieillissent de conserver leur place dans la société. Depuis, faute de moyens suffisants, on connaît les limites du maintien à domicile, y compris pour l'habitat intermédiaire (foyers-logements...). De plus une vision individualiste fait du libre choix de son mode de vie une affaire personnelle. Or, chacun sait que ce choix n'existe pas notamment pour les

plus fragiles. Le droit au choix individuel est subordonné aux choix collectifs et aux moyens et aides mis en œuvre. Pire, devant les difficultés, certains aujourd'hui remettent en cause le choix du « maintien à domicile », ce choix ne débouchant pas sur les économies budgétaires escomptées.

Si les services à la personne se développent, c'est avant tout le secteur marchand qui s'y engouffre, les politiques d'action sociale, elles, sont en grande difficulté pour en permettre l'accès à tous.

La place des personnes âgées est de rester parmi les autres générations, comme elles le souhaitent, en excluant toute ségrégation. Les évolutions du travail (mobilité, travail des femmes...), les évolutions de la famille (éloignement, familles recomposées...), font que l'aide familiale évolue vers moins de possibilités de « prise en charge ». L'allongement de la durée de vie fait que ce sont les jeunes et moins jeunes retraités qui assurent l'aide aux plus âgés mais une charge trop lourde est contradictoire avec une politique de prévention efficace pour permettre à ces personnes un vieillissement réussi.

L'enjeu est donc d'importance. Il nous faut gagner les moyens d'un choix réel pour tous. Nous avons à promouvoir une conception du maintien à domicile et à promouvoir habitat et cadre de vie pour y parvenir. A partir des années 80, le maintien à domicile devient une technique parmi d'autres, un instrument de gestion des populations fragiles. Depuis, les services d'aide à la personne semblent surtout avoir pour but la création d'emplois à moindre coût. Bref, le système se développe mais contradictoirement les services se dégradent.

Les personnes âgées sont devenues un « gisement d'emplois », la dérégulation du secteur de l'aide à la personne est patente et amplifiée par le plan Borloo en 2007. Selon B. Ennuyer, sociologue et directeur d'un service d'aide à domicile, l'aide fi-

nancière apportée par les politiques publiques est d'environ 1/3 du montant nécessaire à un bon niveau de maintien à domicile à tout niveau d'incapacité. Même la cour des comptes en 2005 rappelle le manque de moyens pour répondre aux besoins et mettre en œuvre la politique affichée en faveur du maintien à domicile.

Un travail reste à faire pour gagner les infrastructures et les moyens permettant un réel choix de vie à tous. Car, tout en devenant plus autonome, l'individu dépend très étroitement de la société et des choix collectifs qui sont faits. Avant d'être une querelle sur les modes de financement et sur les moyens nécessaires, le libre choix du mode de vie est d'abord une question de choix collectif autour du vivre ensemble et de volonté politique pour construire une société solidaire et une société pour tous les âges.

Compte tenu des enjeux posés, il nous faut donc nous interroger sur l'efficacité de notre syndicalisme. La syndicalisation est le moyen de se mettre en capacité de peser sur les choix. La syndicalisation des retraités, à partir d'un travail de proximité est incontournable si l'on veut peser sur la construction d'une société pour tous les âges. Elle conditionne l'intervention efficace de la CGT dans toutes les instances et lieux où des décisions sont prises sur les thèmes que nous venons d'évoquer. Cela suppose aussi de mieux faire percevoir dans nos organes l'utilité d'une orga spécifique « retraités », tournée vers les retraités et leurs besoins mais assurant la convergence avec les salariés actifs et le lien avec les élus et mandatés CGT à tous les niveaux.

Donnons-nous les moyens de l'efficacité revendicative et du choix d'une société solidaire.



Interventions

Robert PERRIOLAT (Roussillon)

Les créateurs de la Valeur Ajoutée sont aussi les retraités de par leur activité « garde de petits enfants, écriture de livres, etc... »

Nous avons organisé un débat sur le sujet du vieillissement qui fut une demi-réussite comme participation y compris 3 Maires et le Conseil Général.

Nous avons besoin d'avoir un énorme travail de proximité, c'est-à-dire, aller rencontrer les retraités chez eux. L'UCR a un excellent document qui mérite d'être connu et doit servir de base de travail

Didier BAILLEUL (Total Normandie)

Annie BERTELLE a évoqué le problème de la dépendance et des handicapés. Ne faut-il pas se poser la question sur ce qu'est le handicap des personnes âgées plus spécifiquement ?

Pour la CGT, la définition du handicap est bien précise et il faudrait la faire connaître, certainement que notre façon d'aborder ce problème serait différente.

En résumé, nous avons certaines personnes qui, dans leur vie, notamment parmi les personnes âgées ont une incapacité fonctionnelle. Pour la CGT, avoir une incapacité fonctionnelle est une notion différente du handicap.

Pour faire simple, prenons l'exemple d'une personne qui souffre d'un déficit fonctionnel l'obligeant à se déplacer en fauteuil roulant :

- Elle est convoquée à un rendez-vous.
- Elle sort de chez elle facilement car son logement est aménagé par rapport à son déficit fonctionnel.
- Elle prend le bus car elle a de la chance d'être dans un secteur où les transports en commun sont aménagés.
- Elle arrive devant l'immeuble où à lieu son rendez-vous, il n'y a pas d'ascenseur : son déficit se transforme en handicap.

Ainsi donc, la définition du handicap pourrait se définir ainsi : le handicap est le fait que la Société ne mette pas en place les aménagements nécessaires à pallier aux déficits fonctionnels de ses citoyens.

Diffuser cette notion et en débattre participerait à aborder différemment ce qu'on appelle le handicap.

Christiane MINGAM, Responsable des veuves de la Section de Total/ Normandie (extrait)

Lors de notre dernière conférence j'étais intervenue principalement sur les veuves et sur le dénuement de certaines d'entre-elles, leur solitude pour toutes mais aussi pour stigmatiser le peu d'intérêt qu'elles suscitent auprès des pouvoirs publics, mais aussi au sein du mouvement syndical, y compris le nôtre. Hélas, peu de choses ont changé depuis cette conférence.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire la plate-forme revendicative des grandes manifestations de janvier et de mars, presque rien sur les retraités et rien sur les veuves.

Sur les quelques 200 syndiqués de notre section, il y a 54 veuves. Toutes ne participent pas à nos activités, mais toutes sont fidélisées à la CGT qu'elles considèrent comme le seul rempart à leur vulnérabilité.

Une grande majorité de nos adhérents défile, porte des pancartes mais il faut bien reconnaître que la «corpo » retraitée vieillit et comme le diraient les patrons, la pyramide des âges se dégrade. En effet, l'essentiel de nos forces dans la raffinerie est chez les postés et ils partent à 55 ans, et mis à part ceux qui ont la CGT chevillée au corps, les autres sont peu attirés par le syndicalisme « retraité ». Ils ont tort, mais c'est compréhensible, ils vivent une période particulière, liés à l'usine par la feuille de paie et ne se sentant pas assez vieux pour nous rejoindre. Nous sommes là devant un vrai problème.

Pourtant le syndicat nous communique les coordonnées des syndiqués sur le départ, mais au-delà de tous les partants et malgré les courriers, les relances, nous sommes en situation d'échec ou presque. Nous maintenons nos chiffres, mais tout juste.

Il n'y a pas si longtemps, les ristournes des voyages que nous organisons permettaient de rester à flot, mais comme je l'ai déjà expliqué, le vieillissement du syndicat et l'érosion des retraités font qu'il y a moins de candidats.

Pourtant, nous ouvrons ces activités aux syndicats de retraités qui n'ont pas la possibilité par leur taille de proposer eux-mêmes ces activités.

Nous assistons à des choses incroyables. Une veuve non imposable paie une cotisation plus forte qu'un agent de maîtrise qui lui est dégrevé fiscalement des 2/3 de sa cotisation.

La population d'anciens a besoin de plus en plus des services médicaux spécialistes (oculistes, appareils auditifs) avec un supplément important à leur charge sur les médicaments, la mutuelle où une veuve paye plus cher qu'un couple. Certaines ne peuvent plus se soigner.

Nous sommes encore un bon syndicat politiquement actif, avec une organisation qui, si elle n'est pas irréprochable, n'en est pas moins performante dans la façon de faire, mais il nous faut redoubler de vigilance, notamment sur notre remplacement et nous devons vraiment nous préoccuper de la situation des femmes retraitées seules et des veuves.

Eliane CAGNIANT (Sanofi Aventis)

Le rapport très complet et de qualité aborde beaucoup de questions.

Dans la partie urbanisme, ajouter la question des transports (qualité, quantité, coût).

Sinon, dans le cadre de la protection sociale, un exemple concret de ce que

nous avons obtenu chez Sanofi Aventis. C'est sûr qu'avec les attaques contre la Sécurité Sociale, nous sommes devenus dépendants des complémentaires santé.

Lors de la fusion Sanofi Aventis, tentative de la direction d'éliminer les retraités et les autres adhérents facultatifs (invalides....) du contrat de groupe (complémentaire du RPC).

En lien avec les actifs, nos actions diverses (manifestations....) ont permis d'être intégrés dans le contrat de groupe (sans condition d'âge) avec financement de l'employeur.

Nous continuons les actions pour rétablir la solidarité intergénérationnelle : suppression de la capitalisation pour les actifs et du groupe, fermé pour les retraités. Augmentation du financement de l'employeur contre les fortes augmentations des cotisations. Amélioration des prestations.

Cela pose le problème de la représentation des retraités, nous participons activement aux réunions préparatoires de la coordination mais nous ne sommes pas représentés lors des réunions plénières.

Jeanine PANY (Kodak)

La crise du logement est sans précédent. Des dizaines de communes préfèrent s'acquitter de la taxe de non application de la loi SRU (loi qui impose 20 % minima sociaux dans chaque ville) plutôt que de construire du logement. Le désengagement de l'Etat dans la politique du logement aggrave cette situation.

L'application de la Loi Boutin dans les offices publics est une menace réelle de remise en cause de maintien dans les lieux.

De ce décret qui a été rapidement mis en œuvre les retraités vont être les plus touchés.

Après avoir élevé plusieurs enfants

dans un logement on va les chasser et même s'ils trouvent un logement plus petit celui-ci leur coûtera aussi cher. Les revendications en matière de logement sont importantes voire primordiales. Les jeunes salariés, les salariés les plus précaires et les retraités, vivent des situations dramatiques du fait d'être mal logés ou plus logés du tout.

Il faut réinvestir ce terrain revendicatif au sein des entreprises.



Divers intervenants

- ⇒ Problème des transports, notamment de banlieue à centre ville.
- ⇒ Représentation des retraités dans les instances lors des discussions avec les directions des entreprises : sujet à aborder, à creuser.
- ⇒ Amiante : drame qui va bien au-delà des chiffres des services médicaux. Monter des associations, besoin de bénévoles.
- ⇒ Quelle retraite pour ceux qui sont exclus du travail, qui sont dans la précarité ? Comment avoir une bonne retraite si on n'a pas eu de bonnes conditions de travail ?
- ⇒ Problème des suicides des personnes âgées.
- ⇒ Solidarité : quand il n'y a plus la mutuelle de l'entreprise, baisse énorme du pouvoir d'achat. Refus parfois des salariés pour que les retraités continuent à participer aux activités. Cette solidarité qui n'existe pas se reflète sur la syndicalisation moindre.

Les contrats groupes sont négociés par les actifs y compris pour les retraités et ce sont souvent les actifs (même CGT) qui vivent les retraités. Loi Evin : sauf certaines boîtes (Sanofi) où financement de l'employeur pour les retraités, qui travaillent avec les actifs, dans les préparatoires, même s'ils ne sont pas représentés dans les négociations.

Comment faire redescendre le débat dans les organisations de retraités et aussi d'actifs. Beaucoup d'entreprises en lutte : déclaration de notre Conférence à ces entreprises qui subissent la violence, leur lutte s'inscrit dans les luttes pour une société meilleure pour tous les âges.

Annie BERTELLE répond aux questions soulevées par les camarades :

L'augmentation de la durée de vie est une réalité actuelle, qui va durer encore 20 ans au moins. Ne pas minimiser l'enjeu de la révolution démographique : si on le minimise, on ne prend pas en compte les revendications. Vieillir : il y a des pertes et des compensations tout au long de la vie. On a l'âge de ses désirs. Il faut tordre le cou aux images de la vieillesse.

Santé-handicap : la santé = équilibre entre l'homme et son environnement. Se battre tout au long de la vie pour préserver la santé, au travail, après. Après 60 ans, on ne parle plus de handicap.

Logement : on peut intervenir sur le présent et se projeter dans l'avenir, comment construire une cité pour tous les âges, avec des logements pour tous les âges. Projet du Grand Paris : rien n'est prévu pour le vieillissement de la population.

Proximité : essentielle. Beaucoup de retraités non syndiqués sont dans des associations et souvent des associations solidaires parce que « concrètes ». Montrer à quoi peut servir un syndicalisme retraité.

Crise : oblige à poser la question de quelle société on veut et de reparler de solidarité.

3ème séance : La lutte, encore et toujours



Roberto FRANDE

Je vais être un peu optimiste : l'expo que nous avons réalisée pour le 100ème anniversaire de la FNIC a montré que, depuis 100 ans, on a avancé, avec des phases d'avancées et de reculs, rien n'est acquis. Sur le sujet de la lutte, on pourrait parler pendant des heures mais je vais essayer de tenir pendant 15 à 20 minutes pour qu'on puisse discuter, en lien avec la situation actuelle.

Quelques rappels : la crise, ses raisons, ses origines, ses conséquences, et comment les patrons l'utilisent pour mettre en œuvre les plans et objectifs qu'ils avaient déjà concoctés. Ils espéraient une certaine acceptation de la part des salariés, mais, de façon assez étonnante, les salariés ne l'entendent pas ainsi et réagissent contre cette casse (à comparer avec les USA où les salariés sont prêts à accepter des baisses de salaire et n'ont pas fait grève depuis 4 ans), bien sûr sur la défensive, en essayant de limiter les conséquences, mais aussi offensifs,

comme à Faurécia Auchel, et d'avoir les moins mauvaises conditions de départ.

Cela n'a pas été le cas au début des années 30 où il a fallu 3 à 4 ans pour que les luttes reprennent fort, mais la scission de 1920 pesait aussi. Avec les actions des 29 janvier, 19 mars, 1er mai et les deux journées en perspectives du 26 mai et du 13 juin, dans l'unité, avec un programme revendicatif structuré, même si on n'y retrouve pas toutes nos réflexions et propositions, mais il existe et les luttes ne sont pas uniquement CONTRE, mais aussi POUR (et la question qui se pose est : que se passe-t-il dans nos syndicats par rapport à cela ?).

Et là, on retrouve les caractéristiques des grands mouvements revendicatifs qu'a connus notre pays, 36, 45, 68, le CPE et Villepin. Il y a une réelle volonté d'unité des salariés. Cela doit nous donner confiance, courage pour continuer à s'expliquer sur les causes, des perspectives pour renforcer le mouvement à tous les niveaux dans la CGT.

Quelques généralités :

— les acquis sont le résultat des luttes, que ce soit des luttes syndicales directes comme en 36, en 68, ou le résultat d'un rapport de forces politiques qui amène le gouvernement du moment à tenir compte du rapport de forces et à légiférer. Ainsi, des maladies pro : la céruse, 1ère maladie pro, a été reconnue en 1919, après des années de luttes. De même, en 1945, la mise en œuvre du programme du CNR, conséquence de la Résistance et de la collaboration patronale, mais aussi de 36. Et la lutte contre le CPE de Villepin.

— les avancées conquises sont systématiquement remises en cause et il faut d'autres actions pour les reprendre et aller au-delà. C'est une des raisons pour l'appropriation des moyens de production et la construction d'une autre société. Exemple, les 40 heures obtenues en 36 et il faut savoir qu'en 64, malgré la 3ème semaine de congés payés, les travailleurs travaillaient 5 à 6 semaines de plus, en temps de travail, qu'en 36. Et il a fallu 68 pour revenir à 40 heures (accord du 11/09/72 dans la Chimie, jour du coup d'état contre Allende au Chili). Les 35 heures sont remises en cause aujourd'hui, responsables de tous les maux de l'économie, y compris avec la crise.

— Il faut savoir, pour comprendre la pugnacité patronale que, dans la logique patronale, en 36 le passage de 48 à 40 heures plus 2 semaines de congés payés, cela représente 25 % d'augmentation auxquels il faut ajouter les salaires. Passer de 39 à 35 heures, c'est 4 heures de moins sans perte de salaire, c'est donc 12 % de plus. Mais, rassurez-vous, en 36, 68 et après 98, les profits se sont très bien portés !

— le 3ème point, c'est qu'il n'y a pas de

comparaison possible entre 2 époques. L'histoire ne se répète pas, les situations sont différentes, les hommes aussi, les idées ont fait leur chemin. Mais, si tout n'est pas automatiquement transposable, il y a beaucoup de leçons à tirer, à réfléchir de ce passé syndical pour se les approprier et peser plus fort sur aujourd'hui.

— Peut-on inverser la tendance actuelle ? La réponse est OUI, sans aucune ambiguïté. Il est vrai que les patrons remettent en cause systématiquement toutes les avancées obtenues, mais ce n'est pas si simple pour eux.

- les 40 heures : 36 -> 66, 30 ans pour remettre en cause les horaires, l'intensité du travail et 68 arrive et les 40 heures sont à nouveau payées 48, puis ce sont les 35 heures. Il y a la volonté patronale de remise en cause, mais on y revient toujours y compris sur les salaires.

- La Sécu : bien mal en point, elle est toujours là et aujourd'hui le monde médical se mobilise contre Bachelot, tant l'idée portée par cette revendication sur la Sécu est forte et pèse. Cela n'évite pas les coups et donc notre travail d'explication sur le fond et sur les mesures, au cas par cas.

Je ne veux pas brosser un tableau idyllique sur la situation sinon on ne comprendrait pas les mobilisations aussi importantes de ce début d'année. Ils frappent fort, ils n'ont pas d'autre choix comme nous on n'a pas d'autres choix que la lutte et le travail quotidien.

Prenons l'exemple des grèves de 68 et comment elles sont venues, d'où elles viennent.

- 45, la Libération, patronat collaborationniste dans son immense majorité mais pas résigné. En témoignent les 2 lois sur les CE, la 1^{ère} qui ne donne aucun moyen de contrôle aux élus des CE ni d'expert, la 2^{ème} après les élections et la victoire de la Gauche, le départ de de Gaulle, qui reconnaît ces moyens.

- 48, luttes, répressions sanglantes (voir les Bergougnan à Clermont Ferrand pour prendre l'exemple dans notre Fédération). Et cette répression, cette remise en cause des conquêtes (voire des 40 heures), ce mépris patronal, la division syndicale, la scission, tout cela pèse, même s'il y a des luttes et des succès d'importance (congrès payés...), luttés contre les guerres coloniales (Indochine). Et là, la situation se détériore sur tous les points.

- 58, coup d'état de de Gaulle. Mouvement ouvrier divisé, politiquement et syndicalement. Poids de la guerre d'Algérie. Dans le domaine social, toujours autant d'intransigeance (avec une situation difficile : 580 000 journées de grèves en 59, 839 000 en 60, 1 170 000 en 61 — chez Chausson, 350 débrayages avant d'arriver à un accord sur les salaires). Mais en 60, barricades d'Alger -> mobilisation populaire, comités de défense de la République. 61 : Salan. Nécessité de s'unir, de faire ensemble. L'unité, plutôt le « tous ensemble », avance. 61, répression de la manif' des Algériens, poids du racisme. 62, Charonne, attentats de l'OAS (5284 attentats en 2 mois, mars/avril, 200 morts). Mais victoire, la paix est signée et l'Algérie conquiert son indépendance. Dans les têtes, il y avait tout ce poids, et la propagande dans les médias.

- 63, grève des mineurs, victorieuse après 34 jours et le refus des mineurs sur la réquisition. Solidarité de l'ensemble de la population, pas une solidarité sentimentale mais profonde, ils se battent pour nous. Solidarité financière, 10 millions de francs récoltés en 5 à 6 semaines. Solidarité internationale, les dockers refusent de décharger le charbon, les enfants de mineurs sont pris en charge dans les familles. Succès : + 11 % sur les salaires en 63, 4^{ème} semaine de congés payés, embauces.

Cela a été un déclencheur dans les têtes et les luttes se sont développées jusqu'en 68, Rhodiacta, Donges, Michelin...

- retour de tendance dans les têtes sur les acquis (40 heures, salaires, congés payés, droit syndical), cela

ne s'est pas fait tout seul. La CGT a longtemps été seule parmi les OS à mener la bataille.

Sur cette période, il y a bien eu recul suite aux coups portés puis reconquête. Et ce n'était pas facile : désillusions, guerres coloniales, avec l'aspect particulier de la guerre d'Algérie et son poids dans les esprits, coup d'état, menace fasciste, guerre froide et pourtant... 68. Et quand on regarde sur une période plus longue, on retrouve ces phases de conquêtes, de reculs aussi, mais toujours la même ténacité de la CGT, au jour le jour.

La situation d'aujourd'hui est différente sur certains points : perspectives politiques limitées, mondialisation, pour certains c'était la fin de l'histoire avec la disparition des pays socialistes mais c'est la crise du capitalisme qui est là. Mais 3 millions de manifestants le 19 mars... Pour Juppé, il a fallu combien de manifs pour arriver au million ? Aujourd'hui, ça craque de partout : université, santé, justice, salaires, et, si c'est encore en ordre dispersé, des convergences existent, l'unité des organisations syndicales pèse.

Bien sûr, ils refusent de céder, comme toujours, ils développent leur propagande, pas un jour sans un ministre à la télé. Sanctions contre ceux qui ont retenu des patrons. Licenciements, fermetures de sites, mais des manifestants par centaines de milliers. Rien n'est gagné, beaucoup de luttes se font sur la défensive et tout le travail de terrain est de revenir sur nos propositions. La force du capitalisme vient du fait qu'il a le pouvoir, l'argent, et qu'il mène la bataille des idées. Parisot insistant sur la dernière période sur l'importance de l'unité patronale, grands groupes, PML, PME, pour être plus efficaces dans la bataille d'idées.

Mais cela est limité par la réalité du vécu des gens. On peut toujours expliquer que le pouvoir d'achat ne diminue pas, que les prix augmentent peu, il faut pouvoir le remplir, le caddie !

Et c'est cela, notre force, le quotidien. On vit comme les autres salariés, les mêmes choses, on s'explique, on propose, on trace des perspectives. C'est dans les têtes qu'on gagnera et les sondages d'opinion, même si c'est à prendre avec des pincettes, sont dans le bon sens.

Pour les camarades qui ont travaillé sur l'expo du centenaire de la Fédé, ces 10 ans d'histoire nous donnent espoir et optimisme.

Alain GERBEAUD (Total Petrochemical)

Forte participation des sections retraités aux manifs des 29 janvier, 19 mars et 1^{er} mai.

La participation a été d'autant plus importante lorsqu'elle a été préparée par les sections de retraités elles-mêmes.

Pour les 26 mai et 13 juin si nous avons des inquiétudes, elles doivent se dépasser. L'heure n'est plus de savoir si nous devons ou pas nous mobiliser, mais de les réunir. C'est dès aujourd'hui que l'on doit débattre et décider de l'après 13 juin au plus près des syndicats.

Claude GUIGUE (SEPR)

Cette conférence se situe dans une période particulière qui interpelle le monde du travail actifs et retraités sur une crise du système capitaliste qui pénalise ceux qui cotisent et celles et ceux qui ont cotisé durant des décennies.

Dans le Vaucluse, nous sommes allés à la rencontre des élus politiques du département en complément des manifestations du 29 janvier et du 19 mars 2009 qui ont rassemblé plusieurs milliers de salariés actifs et retraités.

Même si nous savons que la lutte du plus grand nombre ne se décrète pas

du jour au lendemain, nous considérons tout de même qu'il y a beaucoup de lenteur entre les rendez-vous nationaux, alors que dans la rue il y a la demande.

Il est évident que la lutte du plus grand nombre se construit également avec le maximum de salariés, de citoyens de différentes appartenances politiques et syndicales, mais tout de même, ne pouvait-on pas faire un bout de chemin tout seul ?

Les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC constituent une part importante du pouvoir d'achat des retraités, mais les discussions et les débats à ce sujet manquent de tonalité.

De plus, que les propositions de la délégation CGT lors des négociations n'excluent pas une augmentation des cotisations salariales. Alors que depuis de nombreuses années la part patronale n'a fait que diminuer !

Nous trouvons cette proposition scandaleuse de la part de notre organisation syndicale CGT.

Nous sommes certes ressortis grandis dans notre crédibilité au lendemain des élections prud'homales, mais nous devons accélérer nos actions au niveau de la politique de santé et de l'hébergement.

Exemple : dans notre département : Le transfert de 300 lits de long séjour Hôpital Public vers les maisons de retraites publiques ou privées aura un impact lourd de conséquences sur les patients et leurs familles.

L'aide aux personnes âgées reste prépondérante. Il manque actuellement 1000 lits et du personnel soignant pour s'occuper correctement des personnes. La loi Bachelot accélère le processus de suppressions de lits et du personnel soignant.

Les retraités du syndicat de la SEPR dans le Vaucluse, ne se considèrent pas être un îlot en dehors du contexte économique et social de la Nation.

Cependant, ils ont interpellés plusieurs fois des camarades de la confédération pour avoir un échange et une réflexion sur leurs préoccupations, y compris en matière de couverture de santé mutuelle, et ils regrettent fortement de ne pas avoir eu à ce jour, ne serait-ce qu'un simple rendez-vous.

Jacques PORRE (Planet Wattohm)

J'en ai assez, ils se foutent de nous et ça m'énerve. Je ne parlerai même pas des médias. Quand j'entends les ministres avant nos manifs (29 janvier, 19 mars, 1^{er} mai) et après dire : « on comprend et c'est normal qu'il y ait du monde car les gens sont inquiets face à une crise mondiale que l'on n'a jamais connue ».

Dans l'Oise avec l'USR on a pris l'initiative d'aller voir les députés. Le mien, celui de Senlis, nous a dit « Oui, je comprends car je sais ce que s'est le montant des petites retraites, car moi je suis retraité de l'agriculture et ce n'est pas gros ». Sauf que lui il est député, Conseiller Général et plusieurs autres postes comme Président du Salon de l'Agriculture et c'est un gros propriétaire agricole du Valois et d'ailleurs, il a touché l'année dernière 250 000 euros d'aides européennes.

On a aussi manifesté à Chantilly où le maire, le ministre du budget Eric WOERTH, nous a reçus et nous a dit : « si vous vouliez une plus grosse retraite, il fallait travailler plus ».

On a été voir le Medef, oui, le président nous a reçus en nous disant : « oui, il y a la crise et je sais ce que s'est et moi aussi je suis inquiet car je suis un petit patron ».

Une rencontre chez le Préfet (toujours le même discours).

Tout ça pour dire que moi si je manifeste ce n'est pas parce que je suis inquiet (un peu quand même pour mes enfants) mais c'est pour protester contre la politique sociale du gouver-

nement et contre le Medef par qui la faute est que ma retraite complémentaire n'augmente pas.

C'est pourquoi je dis qu'il faut des appels clairs. Contre le gouvernement et les patrons, même si les autres organisations syndicales ne sont pas d'accord car ce serait politique.

Christian LECOMTE (Esso Mobil)

Après l'intro de Jean Michel Petit hier, plusieurs intervenants sont assez largement venus sur les questions relatives au comportement des syndicats depuis le début des mouvements sociaux, consécutifs à l'utilisation de la crise du capital par le patronat soutenu par le gouvernement actuel.

La question de l'unité syndicale nationale (relativement soudaine à mon humble avis) notamment pose encore beaucoup de réflexions dans les têtes des syndiqués et même militants au sujet du comportement global dans la lutte et des perspectives d'avenir.

Après le rappel historique fort apprécié que vient de développer Roberto FRANDE, la discussion ouverte sur le rôle de la CGT et l'élargissement des luttes... L'histoire, justement, nous rappelle que les grandes avancées sont souvent intervenues lorsque le mouvement syndical (avec la CGT en tête) s'est engagé dans des luttes élargies à la suite de faits marquants politiques ou lors d'attaques fortes du patronat et de forts mécontentements populaires constatés. Or, aujourd'hui, il me semble bien que tous ces « ingrédients » nocifs au progrès social soient réunis pour nous inciter à nous engager bien plus avant et bien plus vite.

Egalement, le déficit des jeunes dans les luttes est évoqué, ainsi que leur méconnaissance des luttes historiques, mais nous rapprochons-nous d'eux aussi souvent que l'occasion nous est donnée ? Comme lors de la lutte contre le CPE où les contacts étaient très favorables pour la CGT.

Oui, l'histoire nous dit de saisir l'occasion d'avancer quand elle se présente. A nous de vouloir...

Lucette DENIS (Total/Donges)

Sur le développement des luttes, nos difficultés et notamment celles à entraîner les autres organisations syndicales, ce sont des boulets à traîner, même si l'unité est utile, on la réalise lentement, dont le temps qu'il faut pour organiser des actions successives, on avance difficilement.

Il y a quand même depuis ce début d'année de grandes luttes. 5 semaines en Guadeloupe et en Martinique dans des conditions difficiles, et aujourd'hui les acquis obtenus ne sont pas mis en application. Là, la CGT a manqué le train ou le bateau !

Et la lutte des universités, grandiose, ça fait combien de semaines (plus de 12 semaines je crois au moins). Même chose, on les laisse crever dans leurs luttes isolées face à un gouvernement de droite qui ne fait rien mais qui casse tout ce qu'on a obtenu par les luttes depuis la dernière guerre. Aujourd'hui ces étudiants se font massacrer par les CRS. Je suis déçue et je n'arrive pas à comprendre pourquoi la CGT ne réagit pas.

Si c'est vrai, que l'action ne partira pas d'en haut on peut réfléchir d'en bas pour mettre en place des actions pour nos revendications communes à tous : le pouvoir d'achat, les salaires, et les retraites et notre emploi.

Jean-Michel PETIT (Secrétaire Général FNIC CGT)

Nous avons, aujourd'hui, des difficultés à créer des solidarités autour des luttes.

Il y a besoin de créer des convergences de luttes dans un même groupe. Il y a du monde dans la rue, mais dans les grèves ? Par rapport à la politique gouvernementale, à l'arrogance du Medef, quelles actions ?

On a aussi tendance, quand on a gagné, à ne pas mettre en avant ce qu'on a gagné. Certaines luttes sont défensives ? Mais c'est quand même le patron qui perd !

IL Y A LE PASSE
LE FUTUR ...
LE PRÉSENT
mais L'IMPARFAIT
C'EST NOTRE
AFFAIRE

4ème séance : La CGT, actif, j'y suis, Retraité, j'y reste



Thomas MORELLO (CFJ)

Il n'est pas nécessaire de démontrer que la situation que nous vivons aujourd'hui n'est pas une fatalité et que c'est bel et bien du fait de choix politiques, économiques et industriels opérés depuis des décennies par le grand capital que les conditions de vie de l'ensemble des salariés se dégradent lamentablement chaque jour. Il ne doit pas non plus être utile de faire la preuve que si nous voulons inverser le cours des choses maintenant et durablement, il est impératif de rassembler massivement les salariés et de faire de la syndicalisation une préoccupation permanente.

Indéniablement cela ne pourra se faire que si nous nous donnons les moyens, tous ensemble, de construire, de porter et de lutter pour les revendications de chacun. Tout ce qui va ressortir de cette conférence et notamment cet après-midi doit nous permettre de faire en sorte que ce "tous ensemble" qui nous est cher soit un peu moins un simple slogan et beaucoup plus un mode de pensée et de vie syndicale.

Pour la petite histoire, lorsque nous avons discuté pour la première fois avec nos camarades de l'UFR de notre participation à cette conférence, la première pensée qui a traversé l'esprit de tous les membres du collectif jeunes a été : qu'est-ce qu'on va aller faire chez les retraités ?

Et puis, en parcourant le programme, nous sommes très vite arrivés à la

conclusion que pas un seul thème abordé cette semaine ne pouvait l'être sans la participation de tous, actifs et retraités.

Pour cet après-midi, comment serait-il possible de débattre de la place des retraités dans la CGT et de continuité syndicale sans que chacun, actifs et retraités, puisse s'exprimer sur ce qu'il désire et ce qu'il est prêt à faire.

Dans les débats que nous avons eus au sein du collectif jeunes, nous avons abordé le sujet sous deux angles :

- Pourquoi la continuité syndicale ?
- Comment construire cette continuité syndicale ?

Tout d'abord, sur la question du rassemblement, de la syndicalisation, de la bataille des idées, pouvons-nous nous permettre de nous passer de la contribution de toute une partie du salariat ?

Sachant que, malgré certaines spécificités, les revendications des retraités et celles des actifs sont intimement liées, au travers de notre protection sociale notamment, comment est-il possible de mener une réflexion collective et coordonner nos actions sans conserver un lien fort entre actifs et retraités dans toutes nos structures, y compris le syndicat, base de la construction revendicative ?

Toujours dans le registre du rassemblement de tous les salariés, il est une autre « catégorie » de salariés à côté de laquelle il n'est pas non plus acceptable de passer : les jeunes.

Se pose alors la question de la formation.

Là encore, n'est-il pas de notre devoir et de notre responsabilité à tous de faire en sorte que toute cette expérience, toute cette mémoire soient

transmises et diffusées le plus largement possible ?

En la matière, ce ne sont pas les besoins qui manquent, peut-être encore moins la volonté des jeunes, contrairement à ce qu'on peut entendre souvent.

Nos camarades retraités seront plus à même de pouvoir en témoigner et développer, mais lors de nos discussions nous avons quand même pu toucher du doigt et appréhender à quel point le passage du statut d'actif à celui de retraité peut être vécu comme un bouleversement, et ce même si en fin de carrière professionnelle, un certain ras-le-bol est ressenti. Dans ce contexte, le fait de conserver un pied, voire les deux, dans l'action militante, en conservant en partie les liens sociaux tissés tout au long de la vie active, peut permettre d'atténuer les effets négatifs de cette transition.

Du coup, avons-nous franchement le droit d'occulter cet aspect et ne pas leur permettre de se rendre et se sentir utiles ?

Pouvons-nous cautionner l'idée véhiculée par le patronat selon laquelle on ne ferait plus partie de la Société dès lors qu'on n'est plus « productif » ?

Il est indispensable que ce débat sorte de cette conférence et des murs de la FD.

Compte-tenu de la prise en compte par les syndicats des décisions prises, souvent légère, pourquoi ne pas envisager que l'UFR et les sections existantes qui fonctionnent, aillent directement à la rencontre des syndicats pour échanger et promouvoir la création de sections de retraités.

Pourquoi ne pas envisager une formation/sensibilisation des futurs retraités, donc avant leur départ, un peu dans le genre de l'accueil des nouveaux syndi-

qués, afin de leur présenter ce qu'il leur est accessible au niveau du syndicat et/ou de l'UL-UD-FD, en fonction de leur situation géographique et du niveau d'engagement auquel ils aspirent.

Nous pensons que l'aspect formation et transmission de l'expérience peut et doit être un atout majeur pour les syndicats. Mais doit-on réduire les retraités à de simples tiroirs d'archives qu'on ouvre quand on en a besoin ? Ne serait-il pas plus judicieux dans l'intérêt de tous d'intégrer cette expérience dans les instances décisionnelles et motrices de nos syndicats ?

Jacques PORRE (Planet Wattohm)

La solidarité inter génération.

La solidarité dans la branche plasturgie n'existe pas et en voici les raisons.

Je ne connais aucune entreprise dans cette branche où ceux qui partent en retraite gardent le bénéfice de la mutuelle. Les patrons les éjectent de la vie de l'entreprise et les retraités doivent trouver une mutuelle avec une cotisation individuelle sans participation Employeur/CE et c'est donc une grosse perte de pouvoir d'achat dès le 1^{er} mois où ils partent en retraite.

Dans la plasturgie, il n'y a que 21 syndiqués retraités dans seulement 6 syndicats.

Il en est de même avec le Comité d'Entreprise, le retraité perd le bénéfice des activités sociales, culturelles et avec le financement qui en découle. Pour ma part je suis un peu une exception. Chez Planet Wattohm, dans la plasturgie, les retraités continuent de bénéficier du CE et cela m'a valu des attaques personnelles avec des affichages sauvages sur le panneau syndical par ceux qui voulaient virer les retraités, ça c'est passé en 2000 au moment des négociations des 35 heures où la direction a favorisé la mise en place d'un autre syndicat

(CFDT) pour signer l'accord que la CGT ne signait pas (ça ne s'est pas fait), mais pour les élections ce syndicat a fait campagne en sous main pour éjecter les retraités du CE.

A signaler qu'en 1982, j'avais obtenu + 0,3 % du financement patronal au CE pour prendre en compte les retraités qui portaient en contrat de solidarité. La dotation est passée de 2,5 % à 2,8 % (chiffre bien au-dessus de la moyenne dans la plasturgie, même pas 1 %).

La situation devient difficile car les entreprises voient les effectifs baisser. Pour ma part, quand je suis parti en retraite en 2004, l'effectif était de 300, aujourd'hui il est descendu à



130 d'où moins d'argent et cela est la même chose partout.

Jean ISICATO (Rhodia)

Il aura fallu que je sois à la retraite pour que je sache que le syndicalisme continue d'exister au-delà de la vie active et que je prenne conscience que la continuité syndicale n'est pas seulement possible mais indispensable.

Les problèmes de notre vie s'arrêtent-ils avec la cessation d'activité ?

La Sécurité Sociale, le pouvoir d'a-

chat, le service public pour ne citer que ces trois points ne concernent-ils que les actifs. Non, bien sûr, aujourd'hui la population française se divise en trois groupes, 1/3 actifs, 1/3 retraités, 1/3 étudiants inactifs divers.

Comment pourrait-on se passer d'un travail, d'un combat commun ? Comment pouvoir arracher des avancées les uns sans les autres ? Comment préserver nos acquis si ce n'est tous ensemble ?

Nous devons obligatoirement développer, préparer la continuité syndicale. Pour cela, il faut effectuer un travail en amont avec les actifs afin d'expliquer la nécessité de la continuité aux futurs retraités, aux syndiqués et aussi aux non syndiqués pour qu'ils adhèrent.

Nous devons nous attacher à faire en sorte que dans toute l'organisation de la CGT, dans toutes les instances, soient intégrés actifs et retraités afin que le niveau d'infos soit le même et que toutes les parties se sentent liées dans le même combat.

Claude GUIGUE (SEPR)

Il est important et indispensable de construire le présent et le futur en prenant en compte le passé, les luttes et les victoires.

Mais il est évident que de nos jours, les perspectives qui pourraient être motrices pour un changement de société, pour que la société devienne humaine en ne laissant personne sur la touche, ces perspectives ne sont pas clairement offertes et difficilement profitables.

On dit souvent aux jeunes qu'il faut tout leur apprendre. Par contre, je suis convaincu que si les jeunes ont besoin de nous, il est vital pour nous de construire avec les jeunes, parce que l'avenir c'est bien eux. Et je suis sûr qu'avec eux on va construire de nombreuses luttes et des grandes victoires.

5ème séance : Quelle retraite, pour quels retraités

Rapport des ateliers

- ⇒ Il faut connaître les dates prévues de départ à la retraite des syndiqués, les former quand ils sont actifs. La continuité commence quand on est actif. Prévoir un an avant grâce au listing du CE. Avoir un référent dans le syndicat pour les retraités. Les conditions de départ des retraités sont fonction des conditions de fonctionnement du syndicat. Assurer un suivi après avoir anticipé le départ.
- ⇒ Le démantèlement des groupes conduit à la création de sections multipro tout en gardant le contact avec les fédérations et les structures locales pour ne pas perdre son identité.
- ⇒ Problème des amicales patronales. Il y a souvent une méconnaissance de LSR.
- ⇒ Question des systèmes de santé. Penser aux veuves (et veufs)
- ⇒ Passer les retraités et pré-retraités dans la section de retraités, ne pas les laisser chez les actifs.
- ⇒ Construire un syndicalisme de retraités qui donne envie aux retraités d'y militer. Pour certains, continuer avec l'UGICT et l'UFICT une fois à la retraite ?
- ⇒ Problème du taux de la cotisation.
- ⇒ Où sont passés certains « hauts » militants une fois à la retraite ?



CABAS
POUR
FAIRE
LES
MARCHÉS

Interventions

USR

La continuité syndicale est plus facile à faire en USR ou UFR qu'en multipro. Penser à offrir l'abonnement à Vie Nouvelle au nouveau retraité, par le syndicat d'actifs. L'idéal, ensuite, est d'inclure l'abonnement dans la cotisation. Le renforcement de la CGT se fait à partir d'un travail collectif et d'une volonté permanente : qui ose gagne. Occupons le terrain, luttons avec les gens.

FRANCESCHINA/CAGIANT Alain (SANOFI AVENTIS)

Le bilan humain de l'exposition à l'amiante sur le site de Vitry (usine et centre de recherches) explique l'importance que revêt cette question dans l'activité de notre syndicat. 63 travailleurs ont été atteints à ce jour par les diverses pathologies consécutives à l'exposition à l'amiante et 25 d'entre eux en sont décédés. Cela fait maintenant trois ans que nous développons cette activité militante à la suite de la 8ème conférence de l'UFR et des contacts pris à cette occasion avec les camarades du groupe sud de Rhône Poulenc et de Rhodia que nous remercions.

Nous avons fait un travail de recensement qui nous a permis de constater l'ampleur du drame qui allait bien au-delà des chiffres fournis par les services médicaux. En nous appuyant sur ce bilan, nous avons ensuite rédigé et diffusé sur l'entreprise, en concertation avec les syndicats des actifs, un tract qui informait sur l'ampleur de la catastrophe et les responsabilités de l'employeur.

Parallèlement à cela nous avons engagé un travail de soutien aux salariés touchés (ou leurs ayants droit) dans les procédures auprès du FIVA ou du TASS (Tribunal) pour faire reconnaître dans ce dernier cas la faute inexcusable de l'employeur (ce que

nous privilégions). A ce jour, nous travaillons sur 11 dossiers et avons déjà obtenu des indemnisations par le FIVA et trois procédures en faute inexcusable sont en cours.

Par ailleurs, nous avons élaboré un dossier pour le CHSCT du centre de production afin d'étayer sa demande de classement de l'usine dans la liste des établissements pouvant bénéficier du dispositif ACAATA (préretraite amiante). Ce dossier a été déposé en avril 2009.

Ce travail n'aurait jamais pu être entrepris et poursuivi sans l'existence d'un syndicat retraité. En effet, c'est un travail qui, pour être efficace, doit pouvoir s'appuyer sur un réseau de contacts, un lien avec les actifs et les retraités favorisant la recherche de documents, d'infos, de témoignages. Et cela, seule l'organisation des retraités dans une organisation spécifique pouvait le permettre.

Jean ISICATO (RHODIA)

Nous avons obtenu grâce à notre lutte le classement dans le cadre de l'amiante de notre usine du Pont de Claix. Malgré cela, nous avons dû nous battre durant de longs mois pour obtenir nos attestations d'exposition afin d'avoir un suivi post professionnel.

Nous avons obtenu également par notre lutte :

- La prise en compte des heures de grève dans le calcul du salaire,
- La reconnaissance de la prime d'ancienneté (prime anniversaire),
- L'obtention d'une prime de départ entre 13 et 17 mois de salaire brut. Nous avons entamé une procédure pour l'obtention du plein salaire, procédure déjà gagnée par certains de nos camarades d'autres établissements.

- Maintien dans le contrat du groupe au niveau de la mutuelle.

Intervention sur Passeport pour la Retraite/Livret Jeunes

Problème du Passeport pour la Retraite préparé par l'UR de Normandie : 2500 ont été édités, dans le but d'en remettre un à chaque retraité, seulement 1800 ont été placés parce que des syndicats ne parlent pas du départ à la retraite. Ont l'espoir que celui de l'UFR réussira mieux.

Autre initiative : le Livret Jeunes.

Pour faire des syndiqués, il faut déjà que les syndiqués actuels ne soient pas discriminés. Dans la problématique de la continuité syndicale il y a aussi celle du syndiqué actif qui perd son emploi : que devient-il ? Que deviennent les syndicats, d'actifs et de retraités, quand une boîte ferme ? Il faut savoir aussi, pour un militant, préparer sa relève avant de partir. On a parlé de listings de syndiqués : mais le secrétaire à l'Orga, il est où ? Dans cette UR, les secrétaires à l'Orga actifs et retraités travaillent ensemble pour préparer et assurer un suivi. Donner le Passeport avec un bulletin d'adhésion.

Patrick VANISCOTTE (UFICT)

L'UFICT diffuse un journal, rendant compte de ses activités. Souhaite établir un maillage, demande qu'on lui fasse remonter le ressenti des ICTAM.

Thomas MORELLO (CFJ)

Nécessité de conserver un lien étroit entre les syndicats et les retraités et il faut vraiment que les retraités soient représentés dans la CE et le bureau du syndicat. Dans les discussions sur les mutuelles, il faut absolument la

présence des retraités dans les instances dirigeantes syndicales. Pour attirer les retraités à nous rejoindre, il faut prendre en compte leurs revendications. Que les retraités interviennent fermement auprès des syndicats pour que cela se fasse. Et si la section de retraités n'existe pas, il faut la créer, c'est un réel enjeu.

L'UCR

Les repères revendicatifs sont vus en Comité général de l'UCR.

Vie Nouvelle : baisse un peu cette année des abonnements même si la fédé de la Chimie progresse.

Quelle stratégie après le 19 mars et le 1^{er} mai ?

S'inscrire dans un processus de luttes, participer aux manifs est facile mais il est plus difficile de construire un mouvement plus solidaire et cohérent de retraités. Beaucoup attendent le grand soir et ne portent pas assez des revendications concrètes. On vit un mouvement durable sinon le grand soir... Unité ? Obliger les autres à nous suivre ! Et occupons-nous de l'Europe, parce qu'elle s'occupe de nous.

Didier BAILLEUL

Présentation de quelques transparents sur les retraites et la perte due aux lois Balladur et Fillon, tels que présentés lors du stage de formation « salaire socialisé, protection sociale, retraites » organisé par la Fédération.

Orga

Présentation de tableaux par Jeannine PANY (membre du collectif Orga de la Fédération)

En terme de FNI payés, on note une baisse constante, depuis plusieurs années, chez les actifs alors que chez les retraités, à part un léger fléchisse-

ment en 2003 et 2006, on progresse légèrement. Cette progression est-elle due à une prise de conscience dans la continuité syndicale ? Nous ne pouvons que le souhaiter.

Chez les actifs, on voit très nettement l'évolution des ICTAM, en progression constante depuis 2002. Par contre, chez les Ouvriers/Employés, il se produit une baisse régulière très importante, surtout en 2008. La fermeture des entreprises et les licenciements ont un impact certain sur cette chute.

La question que l'on peut se poser : quelle est la continuité syndicale chez les ICTAM ?

Pour les retraités, sur 10 ans, avec de légers fléchissements ponctuels, nous sommes assez réguliers dans notre progression. Le nombre de bases progresse légèrement depuis 2002 et jusqu'en 2007, puis une baisse importante en 2008, due certainement aux boîtes qui ferment brutalement, lors de plans sociaux ou de délocalisations. En effet, lors de ces fermetures les actifs ont autre chose en tête que de mettre sur pied une section de retraités... Parfois aussi, la section était rattachée au syndicat des actifs et se retrouve isolée ou démantelée.

Robert PERRIOLAT (Roussillon)

Demande la suppression du prix sur le timbre. Comme ils sont en multipro, problème. L'abonnement à Vie Nouvelle (outil indispensable dans la bataille) a été intégré dans la cotisation de tous les adhérents, sauf les couples. Augmentation progressive du prix du timbre.

Réponse : Le prix est mentionné sur les timbres car certains syndicats faisaient payer plus que ce qu'ils déclaraient... Si quelqu'un quitte le syndicat parce que le prix du timbre augmente, c'est qu'on ne l'a pas gagné politiquement.

Alain BOSSE (Air Liquide)

Leurs cotisations sont passées de trimestrielles à mensuelles. Le prix du timbre : même problème pour les actifs. Aller vers le 1 % au lieu de 0,5 actuellement. Regarder où on en est de cette question, pour nos batailles il faut des moyens financiers.

Michel DUCASSE

Dans certaines sections, la cotisation est sous forme d'un forfait annuel.

Didier BAILLEUL

On n'a pas trop à se plaindre de l'évolution du nombre de timbres et on a besoin de mieux connaître encore nos contacts. On est à un tournant, il faut se renforcer, on tourne en rond, il faut prendre des décisions, casser les tabous. Connaître les syndiqués isolés dans les UD pour les informer.

Christiane MINGAM

Les veuves ont une faible cotisation mais ne bénéficient pas du dégrèvement sur leurs impôts si elles ne sont pas imposables. Depuis 3 ans, il existe des timbres spécifiques pour les veuves, sans prix marqué.

Lucette DENIS

Même commentaire que Christiane. La Métallurgie a mis en place des cotisations en fonction du taux de pension et sort des barèmes tous les ans. Ils arrivent au 1 % mais payable en plusieurs fois.

Robert PERRIOLAT

Le prix du timbre est un faux problème, surtout à 0,5 %. Si on veut faire un syndicat de masse et mettre les gens dans la rue, il faut savoir ce qu'on veut.

Jean-Michel PETIT

Le prix du timbre donne lieu à un débat récurrent, mais il est fixé par les statuts : la CGT n'est pas un hard-discounter. Il n'y a pas d'ambiguïté : ce n'est pas l'adhérent qui choisit le prix qu'il paie. Aujourd'hui, ce sont les petits salaires qui paient le plus. D'année en année, la moyenne du prix du timbre baisse. Ce n'est pas le prix du timbre qui met un frein à la syndicalisation mais le manque de perspectives.

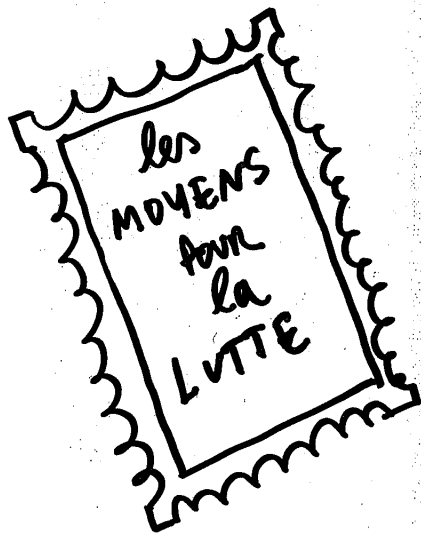
Robert LEBOURG

Son syndicat fait tout pour approcher le 1 % et ne perd pas d'adhérents. Nous sommes dans un faux débat, nous ne sommes pas une petite association mais un syndicat qui a une démarche politique.

RETRAITÉS CONTENTS
D'ÊTRE AU 1 POUR SANG



comme le for-salut



... le bon prix du timbre
est marqué dessus

Roberto FRANDE

J'ai été trésorier fédéral pendant 7 ans. Le prix moyen augmentait tous les ans et les budgets prévoyaient cette augmentation. Si le prix du timbre diminue, c'est inquiétant et la Fédé va vers des difficultés financières. Si quelqu'un se syndique, c'est pour se battre et qu'il a besoin de la CGT pas de problème sur le prix du timbre, mais si le syndicat n'a pas d'activité, pas de contact avec les syndiqués, alors les problèmes commencent. C'est bien plus un problème d'activité que de prix du timbre.

CGT Sanofi

Faisons-nous de l'élitisme financier dans la CGT ? Quand les gens sont dans la m... il est nécessaire de baisser le prix du timbre.

6ème séance : Les enjeux territoriaux

Michelle BOUTIGNY

Après avoir débattu de la syndicalisation, de la continuité syndicale, des luttes pour la satisfaction des revendications des retraités pour vivre dignement la retraite, nous allons aborder comment mieux les organiser puisque l'Inter-Liaisons de novembre 2008 (numéro 38) fait un compte rendu de 2 journées d'étude qui traitent notamment du territoire, surtout avec un nombre de retraités de plus en plus important.

Dans les sections existantes, comment faire participer le plus de syndiqués à la vie de la section, comment mieux les informer, quand nous ne les avons pas tous « sous la main », au contraire des salariés de l'entreprise, et que ni le courrier ni internet ne peuvent suffire ?

Comment démultiplier nos contacts avec eux, pour qu'ils soient en capacité eux-mêmes de le faire autour d'eux ?

Notre base de réflexion doit être ; comment serons-nous plus efficaces, plus visibles, plus utiles, à la fois sur le plan revendicatif, de la syndicalisation, de la mobilisation et du succès des actions engagées, ceci à partir du lien des professions avec les territoires.

Aujourd'hui, nous sommes organisés en sections syndicales, soit dans le syndicat avec leur autonomie financière mais est-ce qu'ils sont présents dans les bureaux ou CE du syndicat ?

Comme nous avons vu la faiblesse de la syndicalisation, cela nous donne à réfléchir à comment organiser les petites entreprises où il y a très peu de syndiqués et quand ceux-ci partent à la retraite certains rejoignent la section multipro, encore faut-il qu'ils sachent qu'elle existe...

C'est vrai, il faut se rapprocher des UD, UL, USR, UFR mais souvent les futurs retraités ne savent rien du fonctionnement du syndicalisme retraité. C'est vrai que celui-ci est jeune : c'est en mars 1969 qu'est créée l'UCR-CGT, il a fallu 5 conférences nationales pour que le 1^{er} congrès de l'Union Confédérale voit le jour en mai 1982.

Aujourd'hui, avec la préparation du 49^{ème} Congrès confédéral, c'est peut être le moment de réaffirmer que la

une structure d'accueil pour faciliter le transfert actifs/retraités.

Le problème des veuves doit être pris en compte dans la continuité syndicale.

Nous n'avons pas toujours la démarche d'aller voir la veuve d'un syndiqué, pour lui apporter notre soutien moral mais aussi pour l'aider dans ses démarches administratives, mais aussi pour que celle-ci continue à lutter.



CGT fasse plus de place aux retraités. Bien souvent, nous sentons qu'avec notre vécu, notre savoir-faire, nous dérangeons. Pourtant, le syndicalisme retraité, l'évolution des structures, se fera bien actifs et retraités, comme le dit si bien la section de Roussillon dans l'amendement qu'ils ont envoyé à l'UFR. La syndicalisation ne s'arrête pas à la porte de l'entreprise. Il est de la responsabilité des syndicats d'entreprise d'informer leurs futurs retraités sur la continuité de la lutte et les revendications spécifiques qui sont attachées aux retraites.

Enfin, pour la majorité des syndicats, ils doivent avoir la volonté politique de tout mettre en œuvre pour trouver

Nous disons que la CGT c'est la fraternité, une grande famille, est-ce que nous le mettons en pratique ?

Notre UFR, pendant ces 3 ans, a fait un certain travail, pas toujours facile, par exemple en écrivant aux USR, UL, UD, multipro, pour qu'on nous donne les adresses des syndiqués de notre UFR (car l'encart Chimie, seuls le reçoivent ceux et celles qui sont abonnés directement par le syndicat ou la section) : les réponses tardent à venir. Peut être chacun d'entre nous pourrions-nous intervenir auprès de ces structures pour que les syndiqués reçoivent au plus vite l'encart Chimie.

Interventions

Christian LEOTY (Kodak)

Les camarades qui ont été à la tête des CE, si on ne les retrouve pas chez les retraités, c'est qu'ils n'ont pas de convictions politiques → peut être le déclin de la CGT ?

Robert PERRIOLAT

Si on ne se réunit pas, qu'on ne discute pas, on ne sert à rien. Problème du non-remplacement de certains dirigeants de syndicats : que devient le syndicat ? Regrouper les petites sections en section plus importante. L'efficacité passe par l'information, le contact. Contacts aussi avec les jeunes. Par l'UL on a les listings de tous les syndiqués → porte-à-porte. Dans les sections se côtoient deux générations de retraités, on n'a pas le même discours avec quelqu'un de 60 ans et quelqu'un de 75 ans... Penser au travail de réflexion avec les équipes municipales.

Christian PICARD

Quand un adhérent disparaît, pour sa veuve, continuité au 2ème degré. La femme reste dans la m... avec des problèmes différents de ceux traités avant, auxquels elle n'est pas habituée. Rôle différent du militant auprès de ces personnes qui ont un grand besoin moral de soutien. Et restent syndiquées.

Didier BAILLEUL

L'UFR n'est pas opposée au regroupement des sections, au contraire. Certaines UL tenues par des retraités sont moribondes. Insister pour qu'il y ait des relais auprès des UD pour réponses quant aux noms des syndiqués. Créer des réseaux pour croiser les fichiers. On n'a pas toujours le réflexe de proposer l'adhésion. Le Passeport pour la Retraite est un de nos outils.

Jacques RIVOIRE (SANOFI AVENTIS)

Rappel : aujourd'hui, Sanofi Aventis, 4ème laboratoire pharmaceutique mondial, 1er européen, 1er français. Effectifs dans le monde : 100 000 salariés pèsent dans plus de 100 pays. En Europe se sont 55 000 salariés et en France un peu moins de 30 000 salariés sur 45 sites avec différentes activités.

La représentation syndicale en France : 27 syndicats CGT sur 45 sites. Nombre d'adhérents CGT à fin 2006 : 700 environ et environ une centaine le nombre de retraités sur 4 sites.

Je vais essayer d'être court. Ma société c'est 2 600 salariés qui sont sur 8 sites, Paris et Région Parisienne, vous comprenez le problème pour bosser sur le plan syndical CGT.

2 600 salariés, 20 adhérents au 31 mars 2009, dont 10 qui ont des heures de délégations de DP, CE, DS, CHSCT, etc...

Sur les 20 adhérents présents sur 4 sites, vous comprenez pourquoi un tract CGT sur les sites prend du temps (2 à 3 jours). Matin et midi sur les sites il faut l'organiser, c'est pas facile, on a des problèmes pour se voir 1 fois par mois.

Sur la continuité syndicale, depuis 2001, 5 à 6 copains et copines sont partis et rien n'a été fait, c'est de ma faute, nous n'avons pas le temps de s'en occuper.

Daniel VINCENT (Compagnie Pétrochimique de Berre)

Ne devons-nous pas réfléchir à adapter les structures de notre organisation aux réalités d'aujourd'hui. Dans le contexte actuel, pour moi, les syndicats territoriaux et les syndicats professionnels sont appelés à travailler ensemble. De nombreux salariés syndiqués ou non syndiqués, lors de leur passage à la retraite, se retrouvent très souvent isolés, avec un éloignement de leur ancien lieu de travail.

Nous avons actuellement des déserts syndicaux au niveau de certaines localités et je pense que les enjeux territoriaux, par rapport au service de proximité, les problèmes de transport, le logement, les services de proximité, nous avons des possibilités de mobilisation afin de créer le rapport de forces nécessaire, et je pense que nous pouvons au travers de cette démarche faire ressentir la nécessité du syndicat aux retraités, aux jeunes et aux actifs pour aller vers de nouvelles adhésions.

Dans le contexte actuel je suis convaincu que nous avons un potentiel à ce niveau. Le syndicalisme de proximité au niveau des localités ne peut que créer les conditions d'être reconnu et de se renforcer.

INTERPRO
et MULTI PRO
c'est ça faire !!
... comme l'INTERNATIONALE
et les MULTINATIONALES

INTERVENTION LSR

Pierre CORNELOUP

Il n'est parfois pas possible de profiter du temps libre de la retraite pour cause de pouvoir d'achat. L'UCR CGT a placé le droit aux vacances, à la culture, au sport, comme une de ses revendications. En 1981 a été créé LSR, actuellement autonome, touchant 16000 adhérents en France, dans 134 associations.

LSR est un moyen de garder le contact avec les syndiqués, de les garder, d'ailleurs des non-syndiqués

ou des syndiqués « ailleurs » viennent à la CGT par LSR. La solidarité est au cœur de l'action de LSR, qui ne travaille qu'avec le tourisme social et avec des lieux appartenant à des CE. Pour que les retraités puissent bénéficier des œuvres des CR, il faut demander plus aux partons pour que les actifs ne soient pas démunis.

Intervention UCR

Continuité syndicale : il est plus facile de militer en UFR qu'en multipro. Proposer au syndicat d'actifs d'abonner gratuitement le nouveau retraité à Vie Nouvelle. Le renforcement de la

CGT se fait à partir d'un travail collectif et d'une volonté permanente. Participer à la vie syndicale locale, occuper le terrain, lutter avec les gens. Qui ose gagne !

Commentaires des camarades

Nous devons nous attacher à faire en sorte que dans toute l'organisation de la CGT, dans toutes les instances, soient intégrés actifs et retraités afin que le niveau d'infos soit le même et que toutes les parties se sentent liées dans le même combat.



IL N'EST
PAS
BIOMETRIQUE.
ON, L'OBTIENT
TRÈS
FACILEMENT!



Conseil National élu le 14 mai 2009



Nom	Prénom	Syndicat
BADOIL	Claude	ATO Pierre Bénite
BAILLEUL	Didier	TOTAL Normandie
BARBE	Dominique	SOFERTI
BOUTIGNY	Michèle	Michelin
CASANOVA	Roger	Compl. Chim. Carling
CHARDON	Lucienne	O.C.P.
DEFONTAINE	Claude	Rhodia
DENIS	Lucette	TOTAL Donges
DUCASSE	Michel	Péchiney/Alcan
DUTOIT	Paul	Cerestar
GEORGETON	Bernard	Dunlop Montluçon
GERBEAUD	Alain	Total Petr. Gonfreville
GILLET-COLART	Claude	Yves st Laurent
GUERINEAU	Pierre	Kodak Industrie
GUIGUE	Claude	SEPR Le Pontet
ISICATO	Jean	Rhodia Pont de Claix
LESTIENNE	Didier	Rhodia Lille
MARSAN	Reine	LAM Tourny
MINGAM	Christiane	TOTAL
PANY	Jeannine	Kodak Pathé
PICARD	Christian	GPN Grand Quevilly
PORRE	Jacques	Planet Wathom
POTHON	Jean	Pechiney
RINALDUZZI	Pierre	Rhodia
RIVOIRE	Jacques	Sanofi Aventis
ROUVIER	Barthélémy	Innoven Lavera
VINCENT	Daniel	Shell Pétro Chem.

Motion 9ème Conférence



Les 77 délégués à la 9ème Conférence des retraités apportent leur soutien et leur solidarité aux salariés en lutte dans nos industries.

Ils approuvent pleinement les formes d'actions décidées démocratiquement pour faire avancer leurs revendications et s'opposer aux orientations patronales et gouvernementales.

A ce propos, ils condamnent pleinement la violence patronale qui consiste –entre autres- à licencier des salariés par centaines, privant ainsi des familles entières des moyens nécessaires pour vivre, cela pour permettre à quelques actionnaires de s'enrichir.

Cette violence faite aux actifs se répercute sur les retraités sous diverses formes (pension, santé notamment) soulignant ainsi la solidarité inter générations.

Ces luttes sur les revendications rejoignent pleinement l'action plus générale du monde du travail pour créer une société plus juste et pour tous les âges : jeunes, actifs, chômeurs, retraités, dans laquelle la CGT est engagée et qu'il convient de renforcer pour aller plus loin, notamment les 25 mai, 13 juin et au-delà.

Rapport de clôture

Jean Michel PETIT

Le point central de cette conférence tient au fait que les débats ont été ancrés dans l'actualité du moment : les retraités se préoccupent de ce qui se passe dans les entreprises. Nous vivons une année record de la casse de l'emploi : 20 000 emplois supprimés depuis le début de 2009 dans la Fédé, plus ce qui va venir dans la Pharma.

On gagne dans des domaines grâce aux luttes et dans ces luttes les retraités ont toute leur place. Les retraités sont une force considérable, même s'ils ne peuvent bloquer les usines ils peuvent faire beaucoup, bloquer les routes, les péages...

Quel état de santé de la CGT aujourd'hui, de la syndicalisation ? Il y a besoin de se renforcer : les millions de personnes dans la rue représentent un potentiel de syndiqués, il faut poser la question de la syndicalisation.

La ministre Nadine MORANO a tenu des propos provocateurs : les retraités ont eu une augmentation de 0,8 % en 2008 et 1 % en 2009 à comparer aux actifs.

Notre adversaire, c'est le gouvernement, le patronat, même si on a des désaccords, il faut agir, et voir ce qu'on est capables de faire. Critique, diversité, pourquoi pas mais il faut voir aussi ce qu'on est capable de faire, nous sommes en difficulté pour créer une action nationale d'ampleur.

Il faut créer de l'espoir, montrer qu'autre chose est possible.

Points positifs de cette conférence : participation du CFJ, de l'UFICT, pour mieux travailler ensemble, en convergence. C'est une volonté de la Fédé de travailler avec ces outils pour être plus efficaces aussi mieux appréhender la continuité syndicale.

Place des retraités dans les organisations de la CGT : dans le contexte d'aujourd'hui, il convient de réfléchir aux problèmes des retraités, à leur prise en compte, à leurs activités.

Notre outil, continuer les liens avec l'entreprise aussi, attention au timbre interpro, qui risque de mener à une cassure forte avec le syndicat de l'entreprise et l'entreprise. Or il y a besoin de resserrer les liens avec l'entreprise plutôt que de s'en éloigner.

